

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1704 - 9 mars 2001 - prix : 9F

**Municipales, cantonales,**

**Faire entendre  
les exigences  
du monde  
du travail**

**SOUTENEZ LES LISTES  
LUTTE OUVRIÈRE**



# SOMMAIRE

## Municipales

- 4/5 – Les 129 listes de Lutte Ouvrière  
 – Les candidats LO aux cantonales  
 7 – Les municipalités et les transports urbains  
 8/9 – La campagne à Paris, en Ile-de-France et à Marseille

## Leur société

- 6 – 8 mars, Journée des femmes : l'égalité reste à conquérir  
 10 – Fièvre aphteuse et dictature du profit  
 – Les fabricants de farines animales et les éleveurs  
 11 – Les profits des trusts pharmaceutiques  
 – L'industrie pharmaceutique contre les pays pauvres

## Tribune

- 6 – Voter et faire voter Lutte Ouvrière

## Dans l'enseignement

- 12 – Collège Georges-Brassens : 3 semaines de grève contre les classes surchargées

## Dans les entreprises

- 13 – Les LU à Paris  
 – Manuli – Chartres  
 14 – Thomson Télévision – Angers  
 – La Redoute – Wattrelos  
 – Mauriac – Cantal  
 15 – Accidents du travail en hausse  
 – L'accord de préretraite dans la métallurgie  
 – Paris – Gare de Lyon : les porteurs en grève

## Dans le monde

- 16 – Afghanistan : les boudhas mieux défendus que les femmes  
 – Grande-Bretagne : les morts dans les chemins de fer



# RÉUNIONS PUBLIQUES

## de soutien aux listes LUTTE OUVRIÈRE

### aux élections municipales, avec Arlette LAGUILLER

## • CLERMONT-FERRAND

avec Daniel SEGUY  
**Jeudi 8 mars**  
**à 20 h 30**

Maison du Peuple  
 Place de la Liberté

## • TOULOUSE

avec Robert ROIG,  
 Michèle PUEL et  
 Anne-Marie LAFLORENTIE

**Vendredi 9 mars**  
**à 20 h 30**

Hall 8, Parc des Sports  
 (face au Stadium)

# AUTRES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

## • SAINT-OUEN

(Seine-Saint-Denis)

avec

Monique TESSEYRE

**Jeudi 8 mars**

**à 19 heures**

Salle Payret

10, place Payret

## • NOISY-LE-SEC

(Seine-Saint-Denis)

avec Jean-Paul BUROT

et Monique DABAT

**Jeudi 8 mars**

**à 20 heures**

Salle Charlie-Chaplin

34, rue Moissan

## • KREMLIN-BICÊTRE

(Val-de-Marne)

avec Denis GUILLARD et

Véronique CHESNARD

**Jeudi 8 mars**

**à 20 h 30**

Espace Pierre-Brossolette

18 bis, rue du 14-Juillet

## • PARIS (13<sup>e</sup>)

avec Chantal CAUQUIL et

Joël BROSSAT

**Jeudi 8 mars**

**à 20 h 30**

64, rue Dunois, Paris 13<sup>e</sup>

## • MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

avec Annie RIEUPET et

Jean-Marie LENOIR

**Samedi 10 mars**

**à 16 heures**

Bourse du Travail (face à la Mairie)

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 17 000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

## ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....

PRÉNOM: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL et VILLE: .....

COMPLÈMENT D'ADRESSE: .....

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de: .....

Règlement:

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON.

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

Éditorial des bulletins  
d'entreprise du 5 mars 2001

# C'EST L'INTÉRÊT DE TOUS LES TRAVAILLEURS DE SOUTENIR LES LISTES LUTTE OUVRIÈRE

■ Le 11 mars, les électeurs sont appelés à réélire les conseils municipaux des 36 000 communes de France. Aucun parti politique, même parmi les plus grands, n'a la possibilité de présenter des listes dans toutes ces communes. A plus forte raison, Lutte Ouvrière n'a pas la force de présenter des listes partout. Malgré tout, Lutte Ouvrière présente cent vingt-neuf listes. Elle sera présente dans les quinze arrondissements les plus populaires de Paris, dans vingt-neuf communes parmi les plus ouvrières de la banlieue parisienne et dans la majorité des villes de plus de 100 000 habitants.

Bien évidemment, les candidats de Lutte Ouvrière n'ont pratiquement aucune chance de conquérir une municipalité, et se présenter sur un programme de gestion municipale serait dépourvu de sens. Mais justement aucun des grands problèmes qui touchent aujourd'hui la population laborieuse, que ce soit le chômage, la multiplication des emplois précaires ou des temps partiels imposés, les menaces contre la retraite à soixante ans, la possibilité d'accéder à des logements de qualité aux loyers accessibles, ou encore la qualité des soins hospitaliers et les remboursements de la Sécurité sociale, ne sont pas du ressort des maires.

C'est pourquoi les listes de Lutte Ouvrière mènent une campagne politique, pour dénoncer ce

patronat arrogant, qui a mis à sa tête un baron issu en ligne droite de ce « Comité des forges » qui incarnait ce qu'il y avait de plus réactionnaire dans le patronat français dans les années 1930. Un patronat qui ose demander, en même temps, à étendre la préretraite avec l'aide de l'Etat et à repousser l'âge de la retraite à 65 ans, voire plus.

Elles dénonceront en même temps la droite, qui se présente cyniquement comme le porte-parole naturel de ce patronat, et qui n'a que mépris pour les travailleurs comme pour les femmes, à l'image de son leader à Paris, Séguin, qui a osé répondre « A la niche ! » aux femmes qui critiquaient la manière dont il a évincé la jeune Roxane Decorte de la tête de liste du XVIII<sup>e</sup> arrondissement.

Mais nos listes dénonceront aussi la politique de la gauche gouvernementale, qui présente comme un succès à mettre à son actif la baisse du chômage, due avant tout à la relative reprise économique, mais en oubliant de dire que cette baisse s'est accompagnée d'une augmentation considérable des emplois précaires, des temps partiels imposés, et que des millions de travailleurs doivent vivre aujourd'hui avec un revenu inférieur au Smic. Une gauche gouvernementale qui poursuit la même politique de subventions directes ou déguisées aux grandes entreprises, de cadeaux fiscaux aux

plus gros revenus, qui était celle de la droite en son temps.

C'est pour permettre aux travailleurs de faire entendre leur exigence d'une autre politique que Lutte Ouvrière présente des listes dans ces élections. Mais ce n'est pas que pour cela.

Si nous avons des élus, ou au moins un nombre de voix significatif, nous nous efforcerons, dans chaque commune où nous sommes présents, avec l'aide de ceux qui nous auront soutenus, d'exiger de la nouvelle majorité municipale, quelle qu'elle soit, qu'elle tienne compte des intérêts de la population laborieuse. C'est possible, parce que le territoire d'une commune est limité, parce que les élus municipaux y vivent sous les yeux de la population, et qu'il est donc relativement facile à celle-ci de les mettre face à leurs responsabilités.

Il est plus qu'urgent que le monde du travail fasse entendre ses exigences. C'est pourquoi nous appelons tous les travailleurs qui votent dans des communes où nous présentons des listes, à voter pour Lutte Ouvrière, le seul parti qui aujourd'hui se place sur le terrain de la défense des intérêts des travailleurs, le seul qui combatte résolument tout ce que la politique de ce gouvernement a d'antisocial. Et les travailleurs qui n'habitent pas ces communes peuvent convaincre leurs amis, les membres de leur famille, de voter Lutte Ouvrière.

Arlette Laguiller



44 «têtes de liste» sur la scène de la Mutualité, lors de la réunion publique du 2 mars 2001.

## LES 129 LISTES aux élections

Nous avons publié dans notre dernier numéro (n° 1703) la liste de 127 communes dans lesquelles est présente une liste Lutte Ouvrière pour ces élections municipales. Il convient d'ajouter à ce total deux autres listes, déposées depuis: à SAINT-FONS, dans le Rhône, conduite par Christian PRADA, enseignant, ainsi qu'à CUGNAUX, en Haute-Garonne, conduite par Anne-Marie LAFLORENTIE, ouvrière en électronique.

Par ailleurs, deux malencontreuses erreurs se sont glissées dans les noms des candidats

<b>AISNE</b>	
• Laon	Jean-Loup PERNELLE Postier - Conseiller régional
<b>ALPES-MARITIMES</b>	
• Carros	Alain BOUILLEAUX Cuisinier
<b>AUBE</b>	
• La Chapelle-Saint-Luc	Pierre BISSEY Enseignant
<b>BOUCHES-DU-RHÔNE</b>	
• Arles	Bruno LECLERC Postier
• Marseille 2 <sup>e</sup> secteur	Danièle PÉCOUT Employée aux Chèques postaux
• Marseille 7 <sup>e</sup> secteur	Patrick GRENIER Electricien à la SNCM
• Marseille 8 <sup>e</sup> secteur	Sylvie MOYEN Secrétaire à la SNCM
<b>CALVADOS</b>	
• Caen	Pierre CASEVITZ Enseignant
<b>CHARENTE</b>	
• Angoulême	Jean-Pierre COURTOIS Enseignant
<b>CHER</b>	
• Bourges	Colette CORDAT Infirmière au centre hospitalier
• Vierzon	Régis ROBIN Enseignant Conseiller municipal
<b>CÔTE-D'OR</b>	
• Chenôve	Monique NIANG Employée des CCP en retraite
• Dijon	Jacqueline LAMBERT Ouvrière de l'électronique en préretraite
• Talant	Christian COSTE Technicien Télécom
<b>CÔTES-D'ARMOR</b>	
• Saint-Brieuc	Alain LE FOL Ouvrier
<b>DOUBS</b>	
• Besançon	Marie-France ROCHE Aide-soignante
• Montbéliard	Christian DRIANO Ouvrier dans l'automobile
• Valentigney	Michel TREPPO Ouvrier tôlier dans l'automobile
<b>EURE-ET-LOIR</b>	
• Chartres	Marie-José AUBERT Enseignante
<b>FINISTÈRE</b>	
• Brest	André CHERBLANC Informaticien CNRS
<b>HAUTE-GARONNE</b>	
• Colomiers	Michèle PUEL Technicienne dans l'aéronautique
• Cugnaux	Anne-Marie LAFLORENTIE Ouvrière en électronique
• Toulouse	Robert ROIG Technicien dans l'aéronautique
<b>GIRONDE</b>	
• Bordeaux	Denis LACOSTE Employé de Sécurité sociale

• Mérygnac	Nelly MALATY Ouvrière en électronique
<b>HÉRAULT</b>	
• Montpellier	Maurice CHAYNES Cadre à France Télécom
<b>ILLE-ET-VILAINE</b>	
• Rennes	Raymond MADEC Infirmier Hôpital public
<b>INDRE-ET-LOIRE</b>	
• Joué-lès-Tours	Jean-Jacques PRODHOMME Electromécanicien
• Tours	Conseiller régional Etienne CHERBLANC Ouvrier métallurgiste
<b>ISÈRE</b>	
• Grenoble	Roland CALMEL Ouvrier dans la chimie
<b>JURA</b>	
• Dole	Dominique REVOY Enseignant
<b>LOIRE</b>	
• Saint-Chamond	André MOULIN Employé
<b>LOIRE-ATLANTIQUE</b>	
• Nantes	Hélène DEFRANCE Enseignante
• Saint-Nazaire	Jean-Claude SAINT-ARROMAN Enseignant
<b>LOIRET</b>	
• Fleury-lès-Aubrais	Patrick LAMIABLE Cheminot
• Orléans	Christiane HAUCHÈRE Employée des Chèques postaux
<b>MAINE-ET-LOIRE</b>	
• Angers	Marie-Louise DUPAS Infirmière CHU
• Cholet	Robert CERISIER Ouvrier ajusteur
• Les Ponts-de-Cé	Didier LIZÉ Cheminot
• Trélazé	Philippe LEBRUN Instituteur
<b>MANCHE</b>	
• Cherbourg-Octeville	Régine MROWKA Journaliste
<b>MARNE</b>	
• Reims	Thomas ROSE Enseignant Conseiller régional
<b>MEURTHE-ET-MOSELLE</b>	
• Nancy	Christiane NIMSGERN Aide-soignante au CHU Conseillère régionale
<b>MORBIHAN</b>	
• Lanester	Cyril LE BAIL Employé à l'arsenal
<b>MOSELLE</b>	
• Metz	Étienne HODARA Journaliste
<b>NIEVRE</b>	
• Nevers	Geneviève LEMOINE Assistante sociale Conseillère municipale

<b>NORD</b>	
• Dunkerque	Jacques VOLANT Enseignant Conseiller régional
• Fourmies	Jean-Charles COURNUT Enseignant
• Lille	Nicole BAUDRIN Sage-femme au centre hospitalier de Lille
• Sin-le-Noble	Conseillère régionale Roger MARIE Professeur de lycée professionnel
• Villeneuve-d'Ascq	Conseiller régional Régis DEBLIQUI Ouvrier cariste
• Wattrelos	Conseiller régional Marc DUBRUL Infirmier au Centre hospitalier de Roubaix
<b>OISE</b>	
• Beauvais	François LAPORTE Journaliste
• Clermont	Daniel REMOND Employé au centre hospitalier interdépartemental
• Compiègne	Jean-Marc ISKIN Ouvrier
• Creil	Roland SZPIRKO Ouvrier de l'automobile
• Nogent-sur-Oise	Conseiller régional Raymond HALLARD Ouvrier Conseiller régional
<b>PAS-DE-CALAIS</b>	
• Calais	Dominique WAILLY Ouvrier mécanicien
• Liévin	Conseiller régional Régis SCHEENAERTS Ouvrier de l'automobile
<b>PUY-DE-DÔME</b>	
• Clermont-Ferrand	Daniel SÉGUY Ouvrier
<b>HAUTES-PYRÉNÉES</b>	
• Tarbes	François MEUNIER Professeur des écoles
<b>BAS-RHIN</b>	
• Strasbourg	Roland ROBERT Ouvrier de l'automobile
<b>HAUT-RHIN</b>	
• Colmar	Christian ROUSSET Technicien
• Guebwiller	Michel SCHMIDT Technicien
• Mulhouse	Françoise RUCH Institutrice
<b>RHÔNE</b>	
• Lyon 1 <sup>er</sup>	Arlette COUZON Laborantine
• Lyon 5 <sup>e</sup>	Sylvie CROZET Infirmière HCL
• Lyon 7 <sup>e</sup>	Marie-Christine PERNIN Technicienne de laboratoire HCL
• Lyon 8 <sup>e</sup>	Georges MESTRES Technicien dans la métallurgie
• Lyon 9 <sup>e</sup>	Anne-Marie CHAMBON Enseignante en lycée professionnel
• Oullins	Jean-Luc RENAULT Employé de La Poste

• Saint-Fons	Christian PRADA Enseignant
• Vaulx-en-Velin	Marie-Andrée MARSTEAU Médecin santé prévention
• Vénissieux	Monique DAUPHIN Enseignante
• Villeurbanne	Philippe BRUNEAU Ouvrier tourneur
<b>SAÔNE-ET-LOIRE</b>	
• Chalon-sur-Saône	Pascal DUFRAIGNE Ouvrier dans la chimie
<b>SARTHE</b>	
• Le Mans	François GARCIA Ouvrier d'entretien
<b>SEINE-MARITIME</b>	
• Rouen	Gisèle LAPEYRE Agent hospitalier
• Sotteville-lès-Rouen	Conseillère régionale Daniel DIEUDONNÉ Agent SNCF Conseiller régional
<b>SOMME</b>	
• Amiens	Bruno PALENI Enseignant
<b>VIENNE</b>	
• Châtelleraut	Patrie VILLERET Ouvrier ajusteur
• Poitiers	Ludovic GAILLARD Enseignant
<b>HAUTE-VIENNE</b>	
• Limoges	Claudine ROUSSIE Infirmière Hôpital public
<b>TERRITOIRE DE BELFORT</b>	
• Belfort	Gérard BELOT Ouvrier
<b>RÉGION ILE-DE-FRANCE</b>	
<b>SEINE</b>	
• Paris 2 <sup>e</sup>	Liliane ALLAIN Aide-documentaliste
• Paris 3 <sup>e</sup>	Laurence BOULINIER Employée d'assurances
• Paris 4 <sup>e</sup>	Charline JOLIVEAU Employée de banque
• Paris 5 <sup>e</sup>	Jean-Pierre DALMAS Employé de banque
• Paris 9 <sup>e</sup>	Danièle CASSETTE Postière
• Paris 10 <sup>e</sup>	Marie-Adélaïde DOUBLET Infirmière des hôpitaux publics
• Paris 11 <sup>e</sup>	Jean-Louis GAILLARD Technicien de l'industrie chimique Conseiller régional
• Paris 12 <sup>e</sup>	Michèle POHYER Enseignante
• Paris 13 <sup>e</sup>	Chantal CAUQUIL Assistante en communication
• Paris 14 <sup>e</sup>	Députée européenne Géraldine GOUELLE Enseignante
• Paris 15 <sup>e</sup>	Marie-Madeleine LACROIX Employée des Chèques postaux
• Paris 17 <sup>e</sup>	Annick MARTY Enseignante
• Paris 18 <sup>e</sup>	Bernadette BROSSAT Employée de la Caisse Nationale d'Épargne

## DE LUTTE OUVRIÈRE municipales

qui conduisent nos listes à CORBEIL-ESSONNES (91) et à LA COURNEUVE (93). Les noms publiés étaient ceux des candidats en deuxième position sur ces listes. Les candidats qui les conduisent sont donc, en fait: Dominique RÉMOND, technicienne de maintenance dans l'aéronautique, pour Corbeil-Essonnes, et Cécile DUCHÈNE, secrétaire administrative, pour La Courneuve.

Merci de bien vouloir nous excuser pour ces erreurs. Nous publions de nouveau ci-après la liste complète de nos candidats. Nous publions aussi par ailleurs la liste des 108 cantons dans lesquels se présenteront des candidats Lutte Ouvrière.

• Paris 19 <sup>e</sup>	Marina PODGORNY Employée à la Sécurité sociale
• Paris 20 <sup>e</sup>	Nadine PINOCHET Assistante de formation
<b>YVELINES</b>	
• Les Mureaux	Alain LUGUET Ouvrier dans l'automobile
<b>ESSONNE</b>	
• Corbeil-Essonnes	Dominique RÉMOND Technicienne de maintenance dans l'aéronautique
• Les Ulis	Didier PAXION Enseignant Conseiller municipal
• Vigneux-sur-Seine	Monique LEBORGNE Infirmière Assistance publique retraitée
<b>HAUTS-DE-SEINE</b>	
• Clichy-la-Garenne	Mireille LAMBERT Infirmière
• Colombes	Philippe GOISET Ajusteur
• Gennevilliers	Michel BRETON Technicien électronique
<b>SEINE-SAINT-DENIS</b>	
• Aubervilliers	Michel JOUANNIN Dessinateur industriel
• Aulnay-sous-Bois	Yves GUILLEMOT Ingénieur
• Drancy	Idilio VALDENEBRO Employé dans la métallurgie
• La Courneuve	Cécile DUCHÈNE Secrétaire administrative
• Le Pré-Saint-Gervais	Bernard JOLLY Enseignant en lycée professionnel
• Les Lilas	Dominique PETITJEAN Enseignant Conseiller municipal
• Livry-Gargan	Pascal DEMANGEOT Employé dans la chimie
• Montreuil	Annie RIEUPET Employée aux chèques postaux
• Noisy-le-Sec	Jean-Paul BUROT Ouvrier du bâtiment

• Pantin	Armonia BORDES Employée dans la chimie
• Saint-Denis	Philippe JULIEN Technicien en électrotechnique
• Saint-Ouen	Monique TESSEYRE Enseignante
• Villepinte	Gérard CHAUVIN Electricien
<b>VAL-DE-MARNE</b>	
• Arcueil	Daniel LIOUBOWNY Ajusteur monteur Conseiller régional
• Créteil	Daniel GENDRE Employé au Centre de tri postal
• Ivry-sur-Seine	Gisèle PERNIN Employée caisse de retraite
• Le Kremlin-Bicêtre	Denis GUILLARD Postier
• Maisons-Alfort	Jean-François KING Agent EDF
• Thiais	Pascal BOUTET Technicien aéronautique
• Villeneuve-Saint-Georges	Dominique GEINDREAU Cheminot
<b>VAL-D'OISE</b>	
• Argenteuil	Patrice CRUNIL Ouvrier fraiseur
• Ermont	Olivier TRANCART Formateur
<b>ILE DE LA RÉUNION</b>	
• Saint-Benoît	Jean-Yves PAYET Technicien agricole

## Les candidats de Lutte Ouvrière aux élections cantonales

Des candidats de Lutte Ouvrière seront présents dans 108 cantons. En voici la liste.

• Nenilly-Saint-Front (02)	Jean-Claude BOUCHE	• Ouest (68)	
• Laon Sud (02)	Jean-Loup PERNELLE	• Lyon II (69)	Arlette COUZON
• Troyes IV (10)	Pierre BISSEY	• Lyon IV (69)	Anne-Marie CHAMBON
• Bourges I (18)	Elisabeth MILON	• Lyon X (69)	Marie-Christine PERNIN
• Bourges II (18)	Sylvie CERVEAU	• Lyon XII (69)	Georges MESTRES
• Bourges III (18)	Colette CORDAT	• Châlon Ouest (71)	Pascal DUFRAIGNE
• Chenove (21)	Monique NIANG	• Le Mans Ville Est (72)	Yves CHEERE
• Ploufragan (22)	Martial COLLET	• Le Mans Nord Ville (72)	Karine FOUQUET
• Saint-Brieuc Nord (22)	Alain LE FOL	• Le Mans Ouest (72)	Thierry NOUCHY
• Saint-Brieuc Sud (22)	Marie-Pierre MENGUY	• Le Mans Sud-Ouest (72)	François GARCIA
• Valentigney (25)	Michel TREPPO	• Dieppe Ouest (76)	Michelle PETITEVILLE
• Besançon Nord-Est (25)	Marie-France ROCHE	• Grand-Quevilly (76)	André BOUTELLER
• Besançon Planoise (25)	Nicole FRIESS	• Rouen I (76)	Gisèle LAPEYRE
• Chartres Sud-Est (28)	Marie-José AUBERT	• Rouen 3 (76)	Alain RIVIERE
• Brest Bellevue (29)	André CHERBLANC	• Sotteville-les-Rouen Est (76)	Daniel DIEUDONNE
• Toulouse 2 (31)	Patrick MARCIREAU	• Châtelleraut Nord (86)	Patrice VILLERET
• Toulouse 11 (31)	Robert ROIG	• Poitiers 2 (86)	Ludovic GAILLARD
• Villemur-sur-Tarn (31)	Elizabeth PODGORNY	• Poitiers 7 (86)	François BARERE
• Bordeaux 1 <sup>er</sup> (33)	Denis LACOSTE	• Limoges Condat (87)	Catherine DUMON
• Bordeaux 7 <sup>e</sup> (33)	Guy DUPONT	• Limoges Beaupuy (87)	Jean-Jacques LACARRERE
• Mérignac 1 (33)	Nelly MALATY	• Limoges Grand-Treuil (87)	Bruno RATIE
• Rennes Bréquigny (35)	Josette GRIMAUD	• Limoges Cité (87)	Daniel MOURNETAS
• Rennes Nord-Est (35)	Raymond MADEC	• Limoges Centre (87)	Marie-Thérèse COINAUD
• Rennes Nord-Ouest (35)	Jean-Pierre GAUDIN	• Limoges Corgnac (87)	Claudine ROUSSE
• Joulès-Tours Nord (37)	Jean-Jacques PRODHOMME	• Limoges Landouge (87)	Alain CHAPELOT
• Saint-Pierre-des-Corps (37)	Michel DEGUET	• Belfort Sud (90)	Gérard BELOT
• Tours Val-du-Cher (37)	Etienne CHERBLANC	• Meulan (91)	Alain LUGUET
• Grenoble 5 (38)	Roland CALMEL	• Les Ulis (91)	Didier PAXION
• Dole Sud-Ouest (39)	Dominique REVOY	• Corbeil Est (91)	Jean CAMONIN
• Blois V (41)	Maryline KERGREIS	• Boulogne-Billancourt Sud (92)	Laurence VIGUIE
• Nantes 8 (44)	Hélène DEFRANCE	• Clichy (92)	Mireille LAMBERT
• Saint-Nazaire centre (44)	Marie-France BELIN	• Colombes Nord-Est (92)	Philippe GOISET
• Orléans La Source (45)	Christiane HAUCHERE	• Genevilliers Sud (92)	Michel BRETON
• Orléans St-Marc-Argonne (45)	Abdelkrim SAADANI	• Aubervilliers (93)	Michel JOUANNIN
• Angers Est (49)	Didier TESTU	• Aulnay Sud (93)	Yves GUILLEMOT
• Angers Nord-Ouest (49)	Marie-Louise DUPAS	• Le Bourget-Drancy (93)	Idilio VALDENEBRO
• Cholet 3 (49)	Robert CERISIER	• Livry-Gargan (93)	Pascal DEMANGEOT
• Tourlaville (50)	Christian LEROUVILLOIS	• Montreuil Est (93)	Jean-Marie LENOIR
• Reims IV (51)	Michel GIGERICH	• Montreuil Nord (93)	Annie RIEUPET
• Reims V (51)	Jérôme DICHANT	• Noisy-le-Sec (93)	Jean-Paul BUROT
• Reims VII (51)	Thomas ROSE	• Pantin Est (93)	Armonie BORDES
• Metz 4 (57)	Etienne HODARA	• Saint-Denis Nord-Est (93)	Philippe JULIEN
• Lille Sud (59)	Nicole BAUDRIN	• Saint-Denis Sud (93)	Jean-Claude GARAUULT
• Villeneuve-d'Ascq Sud (59)	Régis DEBLIQUI	• Créteil Nord (94)	Daniel GENDRE
• Trélon (59)	Jean-Charles Cournut	• Le Kremlin-Bicêtre (94)	Denis GUILLARD
• Beauvais Nord-Ouest (60)	François LAPORTE	• Thiais (94)	Pascal BOUTET
• Clermont (60)	Daniel REMOND	• Argenteuil Est (95)	Patrice CRUNIL
• Compiègne Sud-Ouest (60)	Jean-Marc ISKIN	• Cergy Nord (95)	Eric CASSAN
• Creil Sud (60)	Roland SZPIRKO	• Saint-Benoît (La Réunion)	Jean-Yves PAYET
• Clermont-Ferrand Nord (63)	Claude DUFOUR	• Saint-Denis (La Réunion)	Didier LOMBARD
• Montferrand (63)	Daniel SEGUY		
• Tarbes 3 (65)	François MEUNIER		
• Perpignan 5 (66)	Caroline POUPARD		
• Perpignan 8 (66)	Liberto PLANA		
• Strasbourg 3 (67)	Pierrette MORINAUD		
• Strasbourg 9 (67)	Roland ROBERT		
• Cernay (68)	Aimé SENSE		
• Colmar Sud (68)	Christian ROUSSET		
• Mulhouse	Françoise RUCH		

La salle de la Mutualité, le 2 mars 2001.



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE VOTER ET FAIRE VOTER LUTTE OUVRIÈRE

Les dirigeants de la gauche gouvernementale affichent un bel optimisme. Les élections municipales pourraient faire basculer à gauche quelques grandes villes, dont Paris, Lyon voire Toulouse. C'est dans cette dernière qu'un meeting a réuni des sommités de ladite gauche, Jospin, Hollande, Hue.

Mais le fait que la gauche gouvernementale garde ou gagne spectaculairement quelques mairies, serait loin de signifier que sa politique est favorable aux couches populaires. Et il faudra voir l'évolution dans les banlieues populaires.

Le premier ingrédient d'un possible succès électoral de la gauche, c'est la division de la droite. Paris en offre le spectacle comique. C'est la guerre entre les tibéristes et les séguinistes – et leurs sous-clans taittingéristes ou panafieux ! Et les chefs attendent les résultats du premier tour pour savoir si les adversaires d'aujourd'hui peuvent redevenir d'honorables concurrents... et alliés demain ! On connaît ces bisbilles. Ce sont elles déjà, et pas une radicalisation de l'électorat, qui ont valu à la gauche de l'emporter en 1997. Avec des scores bien loin d'une majorité !

Le second ingrédient d'un possible succès électoral de la gauche dans certaines grandes villes, c'est leur évolution sociologique, en particulier l'embourgeoisement de Paris, dont la population ouvrière est de plus en plus chassée ! La rive gauche caviar n'a plus de quoi effrayer les beaux quartiers de la rive droite. Si les socialistes emportent la mairie de Paris, le 18 mars 2001, nous ne serons pas ramenés au 18 mars 1871 !

C'est pour les possédants que le bilan de Jospin est positif.

La décrue du chômage, passé de 3 à 2 millions selon les statistiques officielles, s'est faite au bénéfice des grands patrons. Le gouvernement n'a nullement empiété sur leur droit de licenciement en masse, il a continué à les engraisser au détriment des budgets sociaux. Le volant actuel de 2 millions de chômeurs leur permet de continuer de faire pression sur les salaires et les conditions de travail. Le gouvernement les a aussi aidés avec la loi Aubry qui a conforté le blocage des salaires, élargi les possibilités de flexibilisation du travail et accordé quelque 100 milliards de primes supplémentaires prises sur le budget de la Sécu. Et pour ce qui est des centaines de milliers d'emplois créés, ils sont précaires et mal payés et ont bien souvent remplacé, en particulier dans les grandes usines de la métallurgie, les travailleurs âgés et beaucoup mieux payés, mis à la pré-retraite sur les deniers de l'Etat !

Le « bilan » du gouvernement socialiste s'étale tous les jours à la une des journaux. Les entreprises affichent des profits dits historiques pour 2000. Leurs cadres supérieurs et PDG (une poignée de quelques

dizaines de milliers de personnes) ont accumulé des magots de 1 à 100 millions de francs d'actions en moyenne, tandis que les salariés actionnaires qu'on nous vante tant, n'ont qu'une tirelire d'au mieux 100 000 F ! Et dans le même temps, des études sur la pauvreté montrent qu'elle gangrène un pays pourtant riche comme la France, où près de 15 % de la population, dont des travailleurs ayant un emploi, sont au seuil de pauvreté défini par l'Union européenne, condamnés à vivre avec 4 200 F par mois ou moins.

Il faut ajouter au bilan la dégradation lente mais sûre des services publics ou sociaux, éducation, santé, transports, logement. Il faut ajouter la politique indigne contre les sans papiers ou le refus d'accorder le droit de vote aux étrangers, c'est-à-dire à une partie de la classe ouvrière.

Encore une fois, si la gauche gagne quelques mairies de grandes villes, elle ne le devra pas à un bilan favorable aux couches populaires. Et n'oublions pas que les chefs de cette gauche attendent surtout des municipales qu'elles représentent des marchepieds pour se faire élire ou réélire aux présidentielles et législatives et continuer ainsi à servir le patronat à la tête de l'Etat.

Et le PC là-dedans ? Il continue à muter ou à briller par son mutisme. A peine l'ombre d'une politique d'opposition. L'important pour son appareil est de préserver quelques mairies, qui ne peuvent l'être que par l'alliance électorale avec le PS, et en contrepartie l'alignement sur sa politique gouvernementale. Les dirigeants du PC se sont trop discrédités en s'acoquinant avec les socialistes pour oser voler de leurs propres ailes. Ce sont les Mitterrand et les Jospin qui les ont plumés, ou par lesquels ils se sont laissé plumer, à partir du moment, certes lointain, où ils ont commencé à abandonner toute politique révolutionnaire de classe.

Reste l'extrême gauche qui peut et doit reprendre le flambeau et représenter les intérêts et les espoirs du monde ouvrier. A condition de ne faire aucune compromission avec la gauche gouvernementale. C'est la perspective de Lutte Ouvrière qui présente des listes dans près de 130 grandes villes. Ces listes s'opposent évidemment à celles de la droite, mais également à celles constituées sous la houlette des socialistes gouvernementaux, et n'appelleront pas à leur donner l'ombre d'une voix ni aucune collaboration au second tour.

Un bon score pour ces listes serait la sanction méritée à la politique de gouvernants complices des patrons et un encouragement pour tous ceux qui militent pour l'organisation et les victoires de la classe ouvrière.

Michelle VERDIER

Le numéro 13 (janvier-février) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire un dossier sur « la vache folle et les dérives de l'agriculture capitaliste », des articles sur le travail de nuit des femmes, le service public d'accueil de la petite enfance, la Corse, l'offensive de Poutine contre les travailleurs russes, la grève à l'imprimerie nationale, les 35 heures dans le trust Axa.

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.  
Abonnement: un an 60 F, de soutien 100 F.

## Leur société



2001, année de la parité? Année de l'extension du travail de nuit pour les femmes!

8 mars,  
journée des femmes

# L'ÉGALITÉ SOCIALE RESTE À CONQUÉRIR

**A l'occasion de la Journée internationale des femmes du 8 mars, certains commentateurs n'ont pas hésité à déclarer que l'année qui venait de s'écouler avait été, pour les femmes, une bonne année. Pourquoi? En particulier parce que, pour la première fois, la parité a été mise en oeuvre lors des élections municipales.**

Qu'il faille une loi pour contraindre la plupart des formations politiques à faire aux femmes, sur leurs listes, une place à peu près égale (car il faudrait encore voir combien conduisent les listes en question ou occupent des postes éligibles) à celle des hommes donne déjà toute la mesure de la façon dont les partis politiques en particulier et la société dans son ensemble considèrent les femmes. L'organisation sociale capitaliste a institué l'inégalité entre hommes et femmes, à l'avantage des hommes, en règle de fonctionnement. Et ce n'est certes pas cette loi sur la parité qui changera vraiment les choses. Sa seule application n'a même pas été sans poser quelques problèmes à certains. L'épisode entre Séguin et Roxane Decorte, évincée pour des raisons politiciennes de sa place en tête de la liste séguiniste dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en a été une belle illustration, sans parler de la vulgarité avec laquelle Séguin a commenté l'épisode à la télévision.

Mais surtout, cette année aura été celle du vote par le Parlement français de l'autorisation du travail de nuit pour les femmes. Et il faut une bonne dose d'hypocrisie et d'ignorance complète de ce que peut signifier le travail de nuit pour voir là un progrès et une avancée dans la reconnaissance de l'égalité entre hommes et femmes. En fait, il s'agit d'un retour en arrière, d'autant plus inacceptable qu'à notre époque, pas plus les hommes que les femmes ne devraient être contraints de travailler de nuit à des tâches qui ne sont pas indispensables à

l'ensemble de la collectivité. De cette prétendue égalité-là, dans la dégradation des conditions de vie, les femmes se seraient bien passées.

Aujourd'hui encore, la condition de la femme est marquée par des inégalités particulières dans une société de classe, fondamentalement inégalitaire. Pour les femmes de la classe ouvrière, c'est toujours le règne de l'inégalité des salaires pour des travaux équivalents à ceux des hommes ; c'est la loi sur les 35 heures et une flexibilité qui pèse sur l'ensemble des travailleurs mais plus encore sur les femmes qui doivent faire face aux tâches ménagères et à la responsabilité des enfants ; c'est le chômage plus important chez les femmes que chez les hommes ; etc. Quant au droit à l'avortement et au délai porté de dix à douze semaines autorisant une IVG, ils représentent certes un point positif mais nettement insuffisant lorsqu'on considère la façon dont les hôpitaux manquent de structures et de personnels susceptibles d'accueillir les femmes qui souhaitent interrompre une grossesse.

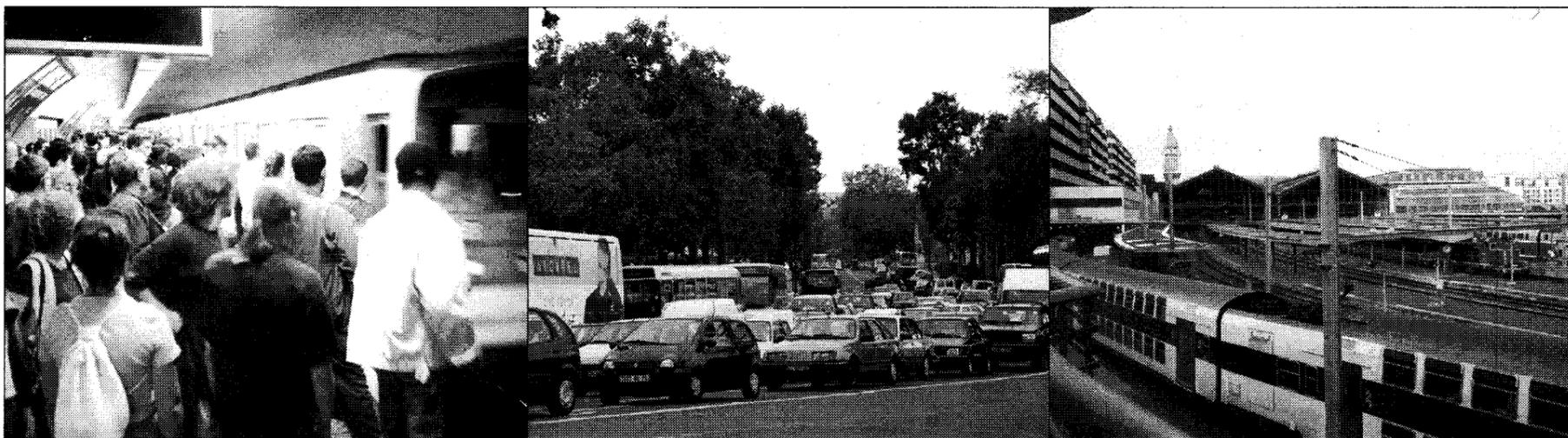
Lorsque le 8 mars 1910, l'Internationale ouvrière proclama la Journée internationale des femmes, elle déclara une journée de protestation et de luttes pour les droits des femmes. Face à tous les exploités et possédants, il s'agissait alors pour les partis ouvriers de revendiquer l'égalité des droits entre hommes et femmes, l'égalité sociale, et de montrer combien les femmes avaient leur place pleine et entière dans le combat pour l'émancipation de la classe ouvrière et de l'ensemble de la société.

Aujourd'hui, ce 8 mars fournit un prétexte aux journalistes, politiciens et autres bavards pour égrèner leurs compliments hypocrites tandis que les partis qui se disent socialiste et communiste ont abandonné depuis longtemps le combat contre cette société de classe qui est la source de l'inégalité entre hommes et femmes.

Pourtant, c'est bien ce combat-là qui reste à mener et ces droits égaux qu'il faudra bien conquérir.

L.P.

## Les municipalités et les transports urbains



# DES TRANSPORTS INSUFFISANTS MAIS QUI RAPPORTENT, QUAND MÊME AU PRIVÉ!

**Si les collectivités locales décident des grandes orientations des politiques de déplacement, des investissements, on retrouve dans le domaine des transports urbains des partenariats entre les collectivités publiques et des entreprises privées, identiques à ce qui se pratique pour la distribution de l'eau, le traitement des déchets, le chauffage urbain, la restauration collective ou la construction d'autoroutes.**

Il revient en effet aux communes, sauf en Ile-de-France, d'organiser les transports urbains. L'exploitation peut dépendre d'une régie municipale, mais en pratique, c'est le cas le plus fréquent, elle dépend d'une entreprise privée. Dans ce cas, la municipalité a signé avec cette entreprise un contrat de délégation de service public à durée déterminée. Si pour un salarié, un CDI vaut mieux qu'un CDD, pour les entreprises privées qui en bénéficient, ces CDD sont une aubaine.

L'organisation des transports urbains est encadrée par une loi de 1982, dite loi LOTI (dont l'Ile-de-France est également exceptée) qui défend «le principe du droit au transport pour tous, du libre choix de l'usager entre différents modes de transport et réaffirme la mission de service public des transports collectifs urbains». Voilà un excellent rappel de grands principes mais, en pratique, cette loi a eu surtout pour effet de renforcer la position de quelques grands groupes privés dans le domaine de l'exploitation des réseaux.

Hors Ile-de-France, on dénombre 200 réseaux dans l'ensemble du pays. 92% sont gérés en délégation de service public. Trois grands groupes privés accaparent 65% du marché. Ce sont Via Transport-GTI qui dépend du groupe Navigation mixte,

Transcet, qui appartient à la Caisse des Dépôts et CGEA-CGFTE, une filiale de Vivendi (l'ex-Générale des Eaux). Ils se partagent respectivement 35%, 18% et 16% du marché. 11% du réseau se répartissent entre trois autres transporteurs: Cariane (filiale de la SNCF), le groupe Agir et les Transports Verney.

En région parisienne, le syndicat des transports parisiens concède les services de transports urbains, directement ou indirectement à 85 entreprises différentes, dont deux sont encore nationalisées (la RATP et la SNCF). Les autres entreprises sont regroupées en deux associations: l'APTR et l'Adatrif, qui bénéficient d'un contrat à vie.

## Des contrats sur mesure pour les exploitants privés

Les formes de contrat entre la collectivité locale et les entreprises privées sont multiples. Dans certains, l'opérateur ne court aucun risque. C'est la commune qui est responsable des investissements, et propriétaire des installations et des équipements. L'entreprise privée gère alors un budget pour le compte de la ville, mais c'est la municipalité qui en a la responsabilité financière, couvrant les pertes ou recevant les bénéfices. L'opérateur privé se fait rémunérer pour son intervention mais il peut toucher des primes dites «de bonne gestion».

Il existe des contrats forfaitaires qui ont l'avantage, du point de vue de la ville, d'empêcher la hausse des prix des transports. Dans certains cas, l'opérateur privé peut être gagnant: si le nombre des clients baisse, sa rémunération, elle, ne baisse pas.

Mais les contrats qui tendent à se multiplier sont ceux où l'opérateur privé assume aussi bien les

charges que les bénéfices d'exploitation avec une autonomie quasi complète, même si le tout est encadré par un cahier des charges.

## Des subventions pour les constructeurs

D'autres industriels bénéficient également du marché des transports. En amont des sociétés d'exploitation des réseaux, il y a les constructeurs. Matra-Siemens s'est occupé d'une partie des VAL (Lille, Toulouse et aéroport d'Orly). Bombardier a mis au point un système de tramway sur pneu guidé par un rail central. Renault Véhicules Industriels et Heuliez équipent les réseaux de bus. Une filiale de Spie-Batignolles s'est spécialisée dans les installations électriques. Bouygues Iorgne sur les ouvrages d'art et GTM sur les souterrains.

Le pactole ainsi confié à des entreprises privées est important.

L'Etat assure 40% des investissements d'infrastructures des bus en site propre, 30% du tramway, 25% du métro ou du Val et 20% des sections enterrées des métros, Val ou tramways. En région parisienne, les subventions de l'Etat et de la Région sont réservées exclusivement aux opérations d'extension des réseaux. Quand on sait que ces aides se chiffrent au moins à sept à dix millions pour un kilomètre de bus en site propre, jusqu'à 55 ou 60 millions du km pour des voies souterraines, cela représente de belles sommes que l'Etat distribue à des entreprises déjà très prospères.

Hors Ile-de-France, les investissements de transport public urbain représentent 4,5 milliards de francs (chiffres de 1994). Mais cela reste insuffisant pour satisfaire des besoins des usagers. Il faudrait, en effet, investir deux milliards de francs de plus par an pendant les quinze ans à venir

pour satisfaire des besoins évalués en province à 85 milliards de francs.

Les investissements concernent les travaux d'infrastructures et la construction de lignes de transport en site propre (46%), l'acquisition de matériel roulant (35%). Ils sont autofinancés, pour moitié, par les collectivités locales.

La loi sur la pollution de l'air de 1996 impose aux administrations et entreprises publiques d'acheter au moins un véhicule sur cinq, qui soit non polluant. Mais, en réalité, la tendance va dans le sens de l'exemption plutôt que vers la multiplication des véhicules propres. De même, on met en avant dans les discours officiels la construction de lignes nouvelles dites en sites propres (c'est-à-dire réservées aux transports en commun). Mais cela reste quelque chose de très marginal. En trente ans, ce ne sont guère plus de 225 km de lignes qui ont été ainsi construites. Cela ne représente même pas 1% du total des quelque 29 000 km de métro-bus-tram existants. C'est bien dommage car ces transports sont plus rapides, plus ponctuels, plus fréquents et même d'un coût d'exploitation moins onéreux.

## Des grandes villes asphyxiées

Au total, si un certain nombre de grands groupes capitalistes arrondissent encore leurs bénéfices grâce au secteur des transports, les usagers sont bien loin d'y trouver leur compte.

En effet, si, entre 1985 et 1995, l'usage moyen par personne des transports publics est passé de 86 voyages à 94 par an, on constate depuis, non seulement une baisse de la fréquentation de 2,1%, mais également une baisse de l'offre globale de transports collectifs. Bien entendu, les reculs et les progressions de la fréquentation varient d'une ville à l'autre. On a noté des reculs à

Marseille, Bordeaux, Toulon, Montpellier, Grenoble et Lille et des progrès à Strasbourg, Rouen, Le Havre, Toulouse et Nantes.

Cette baisse globale de la fréquentation des transports en commun a différentes causes. Mais l'une des plus importantes reste, y compris aux yeux des experts officiels, l'absence de planification urbaine, notamment dans les grandes agglomérations qui, au regard de leur superficie, sont finalement les moins bien loties. En région parisienne, le pourcentage des déplacements faits en voiture particulière est de 44% contre 20% pour ceux effectués dans les transports publics; c'est déjà peu, mais ce pourcentage grimpe jusqu'à 64% et 8% à Aix.

D'ailleurs, il suffit de savoir que la couverture des transports en commun pour l'ensemble de l'hexagone est estimée à seulement 50% des besoins pour confirmer que les pouvoirs publics n'ont jamais mis sérieusement la priorité sur les transports. C'est ce qui oblige quotidiennement les habitants des périphéries des villes à utiliser un véhicule individuel sur le trajet entre le domicile et le travail et produit les «bouchons» dans les grandes villes à l'aller comme au retour. Et les propositions de «covoiturage» qui reviennent de loin en loin, là où il faudrait multiplier les transports collectifs modernes, rapides et bon marché, sonnent comme une mauvaise plaisanterie.

Mais, pour mener cette politique indispensable en faveur des transports collectifs, encore faudrait-il que les pouvoirs publics ne soient pas lancés, comme il le sont aujourd'hui, dans une politique qui tend, au contraire, à réduire les investissements dans les services publics, rognés par tous les bouts dans les différents budgets. Des choix que les usagers pourraient certainement faire changer, et même inverser, à condition d'exercer une pression collective.

Jacques FONTENOY

## LA CAMPAGNE DE LUTTE OU

• Paris et Ile-de-France :

# « UNE POLITIQUE AVANT TOUT FAVORABLE AU PATRONAT »

Le 2 mars, à la Mutualité à Paris, un meeting de campagne réunissait les représentants de toutes les listes de LUTTE OUVRIERE présentes en Ile-de-France.

Prenant la parole avant Arlette Laguiller, notre camarade Jean-Louis Gaillard, tête de liste dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris et élu de Lutte Ouvrière au Conseil régional d'Ile-de-France, a montré comment la politique de la Région et celle de bien des communes convergent pour défendre avant tout les intérêts patronaux, contre ceux de la population travailleuse. Nous publions ci-après des extraits de son discours.



Jean-Louis Gaillard (2e à partir de la droite) à la tribune de la Mutualité, le 2 mars.

En Ile-de-France, et plus particulièrement dans Paris et la petite couronne, il est bien difficile, pour le simple citoyen, de savoir ce qui relève des responsabilités de sa municipalité, et ce qui relève des différents types de syndicats ou de communautés intersyndicales existants, voire du Conseil régional.

Depuis une dizaine d'années la législation a favorisé les regroupements de communes, au nom de ce qu'on appelle « l'intercommunalité ». D'un point de vue technique, cela correspond à des problèmes véritables, car l'agglomération parisienne forme un tout, et il y a évidemment des problèmes, à commencer par exemple par les transports en commun, qu'on ne saurait résoudre

au niveau d'une seule commune.

Mais sur le plan politique, la manière dont fonctionnent ces regroupements de communes, régis par une législation dont la dernière mouture est due à l'ex-ministre de l'Intérieur du gouvernement de la « gauche plurielle », Jean-Pierre Chevènement, est bien significative de la caricature de démocratie qui est le mode de fonctionnement de notre société.

Car si dans les grandes villes les Conseils municipaux sont élus selon un mode de scrutin qui donne automatiquement au moins les 3/4 des sièges à la liste majoritaire, si les pouvoirs du Conseil municipal se bornent en fait, du point de vue légal, à élire le maire, et à voter son budget, les organismes qui dirigent les regroupements

de communes, élus au suffrage indirect, sont encore plus éloignés des préoccupations de la population, et échappent complètement à son contrôle.

## SERVICES PRIVATISÉS

De plus en plus, les municipalités, les regroupements de communes, les Conseils généraux et régionaux, confient à des entreprises privées des services publics, comme la distribution de l'eau, les transports en commun, les services municipaux d'entretien des communes, le ramassage, le tri et le traitement des ordures ménagères, les cantines scolaires, et jusqu'aux maisons de retraite.

Les entreprises privées intéressées empochent les subventions et rentabilisent les services publics dont elles ont la charge, au détriment bien sûr des besoins de la population qui doit alors payer très cher un service qui est loin d'être à la hauteur de ce qu'il faudrait.

La distribution de l'eau potable est certainement l'un des exemples les plus connus et les plus scandaleux. Mais il n'y a pas que celui-là.

Les transports en commun routiers en grande couronne parisienne sont entre les mains d'entreprises privées, subventionnées et protégées contre tout déficit par les collectivités locales. Il s'agit de compagnies de bus portant des noms peu connus comme par exemple les Courriers d'Ile-de-France ou encore la CGEA, mais qui sont des filiales de grands groupes comme Vivendi et autres. Ces sociétés de transport privées ne sont intéressées que par les profits qu'elles peuvent réaliser. Pas par la qualité du service public qu'elles devraient assurer.

Et cela signifie, pour les travailleurs comme d'ailleurs pour l'ensemble de la population des communes, des transports minimum, peu fréquents, s'arrêtant complètement ou presque de rouler le soir et les week-ends, pratiquant des tarifs élevés mais payant mal leurs salariés, qui sont souvent obligés de faire grève pour faire reconnaître leurs droits comme ont dû le faire, il y a quelques mois, les travailleurs



Partout la question du logement est un problème majeur pour la population.

## JVRIÈRE

des Courriers d'Ile-de-France.

Des pans entiers des missions des collectivités locales tombent entre les mains d'entreprises privées. Le domaine de l'éducation en fournit un autre exemple avec les établissements qui relèvent de l'autorité de la Région. Les centaines de milliers d'élèves des lycées professionnels étudient dans des conditions de plus en plus dégradées, faute de moyens financiers, de locaux corrects et de personnel en nombre suffisant.

Le gouvernement vient de promettre la titularisation de 9 300 enseignants. Mais il ne s'agit pas de créations d'emplois. Ces enseignants sont déjà présents, mais avec un statut précaire. Cette opération, qui sera en outre étalée sur quatre ans, ne signifiera donc l'engagement d'aucun enseignant supplémentaire alors qu'à peu près partout, il manque des professeurs.

Dans le même temps et au détriment de la formation professionnelle en lycée, les fonds publics subventionnent massivement les Centres de formation d'apprentis, en général gérés par les Chambres patronales. La formation des jeunes se fait en alternance, partagée entre l'école et l'entreprise. Cela profite tout de suite aux employeurs et les jeunes apprentis sont essentiellement préparés à n'être que des ouvriers rapidement opérationnels, c'est-à-dire exploitables sinon corvéables à merci.

### PORTION CONGRUE POUR LE LOGEMENT SOCIAL

Si la situation du logement social n'est pas bonne dans nombre de communes gérées par la gauche, le problème ne se pose même pas dans certaines municipalités de droite, qui ne

recherchent pas des électeurs parmi les couches les plus pauvres de la population, et qui n'ont aucune envie de les attirer sur leur territoire.

Régulièrement, les pouvoirs publics déplorent le manque de logements sociaux en Ile-de-France où 260 000 demandes au bas mot sont en attente. Pour sa part, le Conseil régional se dit conscient de l'urgence de la situation et a même déclaré vouloir accélérer la construction de tels logements. Mais on se contente de bricolage et de saupoudrage financier alors qu'il y a des cités populaires entières, de plusieurs milliers d'habitants, qui sont dégradées au dernier point.

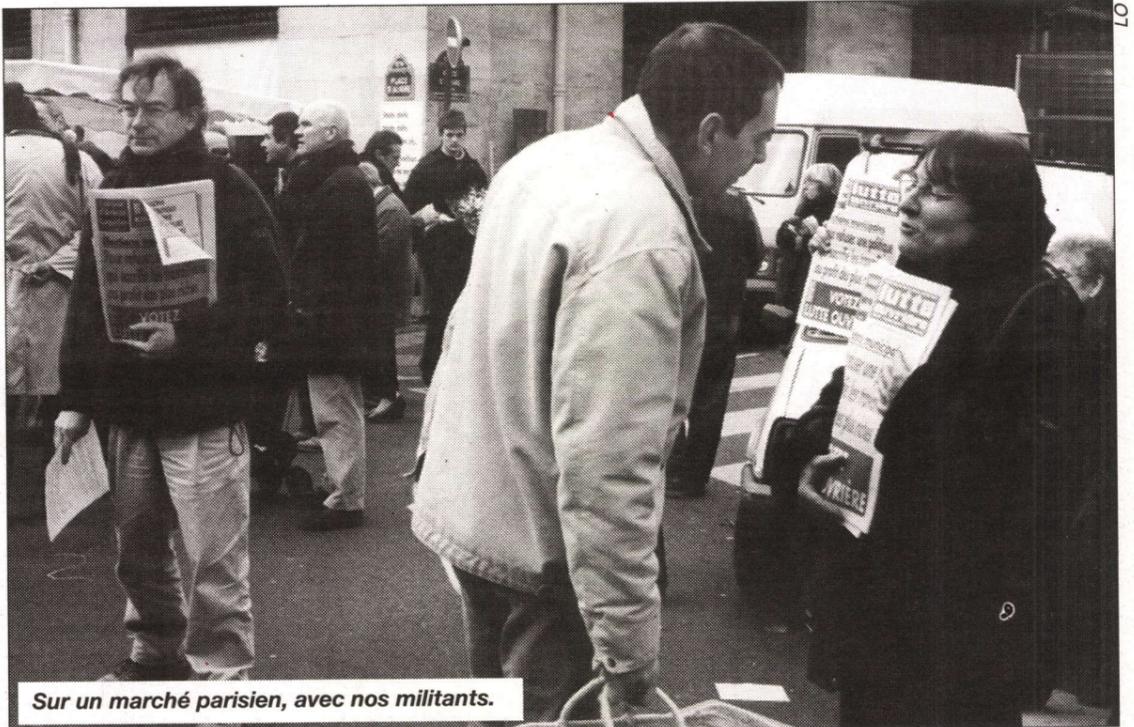
Et puis, officiellement, 750 000 personnes en Ile-de-France habitent dans des immeubles et des hôtels meublés, souvent insalubres et dangereux, comme on l'a vu récemment lors d'un incendie à Saint-Denis, ou habitent dans des abris de fortune, ou encore dans des centres d'accueil d'urgence, tout à fait insuffisants de surcroît puisque, sur Paris seulement, les SDF recensés seraient plus de 30 000.

En décembre dernier, parlant de l'intervention du Conseil régional pour l'amélioration du droit au logement, le vice-président annonçait fièrement sa participation financière à un programme de réhabilitation et de construction de logements sociaux, permettant en particulier la construction... d'à peine 12 500 logements, en trois ans ! C'est cela ce qu'ils appellent une politique prioritaire.

En revanche, environ un million de mètres carrés de bureaux devraient être mis en chantier cette année sur l'Ile-de-France.

### ... ET SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES

Chaque commune - ou presque - finance et aménage, avec les



Sur un marché parisien, avec nos militants.

aides publiques du département et de la Région, sa zone industrielle, sa « pépinière d'entreprises », son « incubateur » d'entreprises selon les expressions couramment utilisées.

Il s'agit de sites aménagés aux frais de la collectivité, d'installations offertes clés en mains aux industriels, avec des détaxations de toute sorte pour les appâter, en prime. Résultat : des entreprises promettent de s'installer en maniant le chantage aux aides entre les communes. Quand elles viennent dans une commune, c'est parfois en amenant des emplois, rarement créés sur place, plus souvent transférés d'ailleurs.

Le cas de Danone, qui a tout récemment fait parler de lui, n'est qu'un cas scandaleux parmi cent. Il faut rappeler que les collectivités locales ont décidé de lui apporter 33 millions d'argent public pour qu'il installe un centre de recherche sur le plateau de Saclay, dans l'Essonne. Et cela au moment même où Danone préparait un plan

de restructuration qui entraînerait la suppression de 3 000 emplois et la fermeture éventuelle de son établissement d'Evry, lui aussi dans l'Essonne ! Devant la colère soulevée, Danone a en partie démenti, mais le Conseil régional, lui, a déclaré qu'il persistait et signait dans l'apport (même s'il est indirect) de ces millions au trust Danone.

Au Conseil régional d'Ile-de-France qui concerne toutes les communes de la région, les exemples sont multiples d'aspects de la vie sociale qui sont abandonnés parce que non rentables, alors que les subventions ne sont jamais refusées aux entreprises privées, petites, moyennes et grandes.

On peut citer le manque de crèches, de centres d'accueil et de loisirs pour les jeunes, l'insuffisance des soutiens au développement d'associations locales à but social, culturel, tournées vers les besoins de la population, le manque de centres de soins pour

les malades toxicomanes et pour les malades tout court, d'aires d'hébergement pour les gens du voyage.

En matière de politique de transports, il est d'ailleurs significatif de voir comment Séguin et Delanoë sont tombés d'accord sur le problème du stationnement à Paris, lors du débat qui était censé les opposer sur Canal plus. L'un comme l'autre sont pour favoriser le stationnement résidentiel des voitures des Parisiens, c'est-à-dire de leurs électeurs potentiels. Mais ils sont aussi d'accord, sous prétexte de débouteiller Paris, pour faire payer très cher le stationnement aux banlieusards qui, pour venir travailler à Paris, n'ont souvent pas d'autres moyens, faute de transports en commun satisfaisants, que de prendre leur voiture. Dommage que le chef de file des Verts n'ait pas été invité au débat : il aurait pu, pour couronner le tout, plaider comme à son habitude pour l'augmentation des taxes sur les carburants !

## • Marseille : PRIVATISATION DES SERVICES MUNICIPAUX ET TAUX DE CHÔMAGE RECORD

Lors du meeting avec Arlette Laguiller, à Marseille, le 24 février, notre camarade candidate sur le 8<sup>e</sup> secteur de Marseille, Sylvie Moyen, qui est secrétaire à la SNCM, après avoir parlé de la situation dans les entreprises qu'elle connaît bien, soit parce qu'elle y travaille, soit parce que d'autres de nos camarades y travaillent, a dit quelques mots sur la politique de la municipalité de Gaudin, le maire de droite de Marseille.

Certes la municipalité de droite de Jean-Claude Gaudin mène une politique ouvertement en faveur des riches, et se désintéresse complètement de la population pauvre, mais ça ne nous a guère changés des

municipalités dites « de gauche » qui l'ont précédée. Les décisions concernant les grands travaux, les zones franches, les privatisations des services municipaux avaient été prises avant 1995, soit par la municipalité Defferre, soit par la municipalité Vigouroux. Mais Gaudin a continué la même politique, il l'a parfois amplifiée.

L'eau est fournie par la SEM, Société des Eaux de Marseille, qui est une filiale à 50 % de Vivendi et à 50 % de Suez-Lyonnaise des Eaux.

Si les « Tatas » (les femmes de service des écoles) continuent de s'occuper des enfants dans les cantines scolaires, ceux-ci mangent de la nourriture fabriquée par Avenance et la Sodexho.

Le ramassage des ordures ménagères a été privatisé pour l'hyper-centre et pour les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements, c'est-à-dire pour les quartiers les plus populaires. Et la différence est

scandaleuse. Ces quartiers sont extrêmement sales, avec des tas de détritus qui restent des semaines, voire des mois. Les autres quartiers sont bien propres et bien nets. Les entreprises qui profitent par ce biais de nos impôts locaux sont Bronzo, qui dépend de Vivendi et de la Suez-Lyonnaise des Eaux, Onyx qui dépend de Vivendi, Abilis et la Polyurbaine qui dépend du groupe Penauille.

L'insuffisance des transports en commun est scandaleuse. Les dépenses de la ville pour le transport urbain concernent toujours des parkings et des autoroutes et très peu les transports en commun. Les deux lignes de métro sont totalement insuffisantes, les bus inconfortables, souvent peu fréquents. De grands secteurs de la ville sont très peu desservis. Enfin, à partir de 21 heures, il ne faut plus compter sur des transports en commun, le métro étant fermé

et les bus devenus très rares.

Il n'y a pas de réseau de transport régional digne de ce nom. Ce n'est certes pas uniquement de la faute de la municipalité, mais ça l'est en partie.

Comme ce n'est pas de son fait sans doute si des hôpitaux sont rayés de la carte les uns après les autres. Mais il y a une belle hypocrisie de la part de Jean-Claude Gaudin à faire mine de se prononcer contre la fermeture de, mettons l'hôpital Sainte-Marguerite, d'un côté, et de l'autre d'être partisan d'une politique de restriction du budget de la Santé, comme le fut le parti de Gaudin quand il était au gouvernement, et d'ailleurs comme l'est actuellement la gauche.

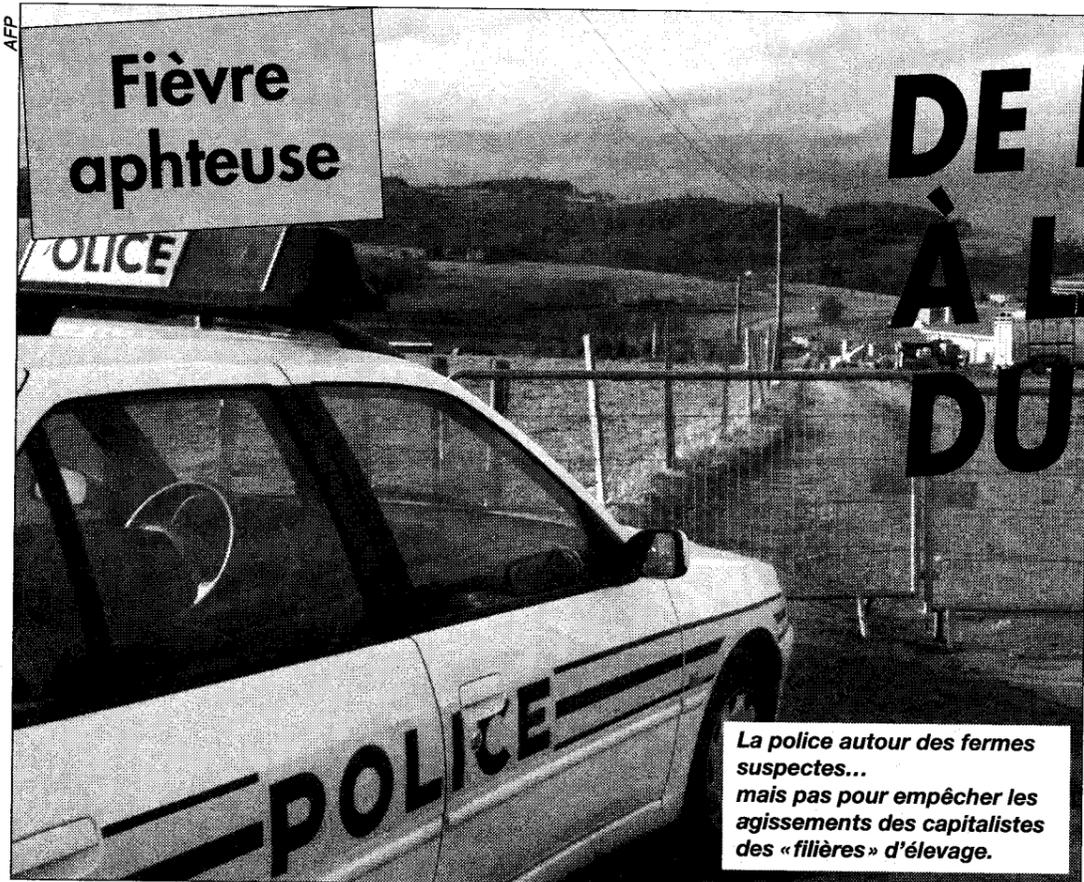
La municipalité n'a pas non plus d'argent pour le logement social.

L'argent, elle le distribue aux bétonneurs de l'opération « Euro-méditerranée ».

La zone franche des quartiers nord a servi à exonérer d'impôts bien des entreprises. C'est ainsi qu'en bas des escaliers de vieilles petites maisons, à Saint-Antoine par exemple, on peut voir une ribambelle de boîtes aux lettres d'entreprises. Les entreprises, quant à elles, sont restées là où elles étaient, mais pour avoir changé leur boîte à lettres de place, elles ont bénéficié des avantages et exonérations liés aux zones franches.

Le chômage, lui, s'est maintenu.

Nous connaissons toujours des taux de chômage records à Marseille. Dans les secteurs où nous nous présentons, il touche autour du quart de la population active. Et c'est bien là le problème le plus grave, celui qui entraîne derrière lui tous les autres.



La police autour des fermes suspectes... mais pas pour empêcher les agissements des capitalistes des « filières » d'élevage.

# DE L'ÉPIZOOTIE À LA DICTATURE DU PROFIT

Près de deux semaines après l'introduction de mesures d'urgence contre la fièvre aphteuse en Grande-Bretagne, la plupart des pays d'Europe ont désormais adopté des mesures similaires. Les exportations d'animaux sont interdites, leurs déplacements strictement contingentés et des milliers de bêtes sont éliminées dès la détection d'une infection possible, particulièrement parmi celles qui ont été en contact avec des animaux venant de Grande-Bretagne. Rien n'indique néanmoins pour l'instant que la maladie ait reculé. Tout au plus peut-on supposer que les mesures prises ont empêché qu'elle se répande bien plus rapidement encore.

Cela dit, à l'occasion de cette épizootie ont été mis à jour un certain nombre de faits peu reluisants qui illustrent une fois de plus à quel point la politique agricole (et, ce qui est plus grave encore, sanitaire) des pays riches est dictée par des considérations essentiellement commerciales.

C'est ainsi qu'un rapport publié par les services vétérinaires britanniques vient de révéler que le virus responsable de l'épizootie s'est probablement répandu en Grande-Bretagne au moins en partie par le biais des aliments pour les porcs. Et c'est à cette occasion qu'on apprend que ceux-ci continuent à être gavés avec des aliments fabriqués à partir de débris de carcasses de porcs – aliments qui ont l'avantage d'être à la fois bon marché et riches en protéines tout en fournissant un débouché supplémentaire aux groupes qui dominent la boucherie industrielle.

Qui plus est, si l'exportation des espèces animales susceptibles d'être contaminées par la fièvre aphteuse a été arrêtée, il n'en est pas de même de celle des aliments pour les porcins. Comme quoi les conclusions qui auraient dû être tirées de l'expérience de la maladie de la « vache folle » n'ont pas pesé bien lourd face aux impératifs commerciaux.

C'est d'ailleurs en fonction des mêmes impératifs que les autorités européennes viennent d'exclure le retour à la vaccination obligatoire des animaux contre la fièvre aphteuse. Car il existe bien un vaccin, dont l'efficacité est reconnue, et dont il existe de surcroît plusieurs millions de doses en stock en Europe. Jusqu'en 1991, ce vaccin était systématiquement utilisé dans la plupart des pays d'Europe (Grande-Bretagne exceptée) pour prévenir le risque d'une épidémie. Mais en 1991, les autorités européennes ont décidé qu'il n'y avait plus

de risque réel et la vaccination a non seulement été déclarée inutile mais... illégale.

Une telle décision, complètement aberrante d'un point de vue sanitaire, avait une logique purement commerciale. Car non seulement la vaccination coûtait cher (elle doit être pratiquée deux fois par an) mais surtout elle entraînait la détection d'anticorps chez les animaux vaccinés, ce qui les rendait a priori suspects d'être porteurs de la maladie et donc impropres à l'exportation vers certains marchés (dont le marché nord-américain). Qu'importe si le prix de cette logique commerciale était le risque d'une nouvelle épizootie pourvu que les gros exportateurs fassent leur beurre!

Mais le comble, peut-être, c'est que même la présente épizootie est devenue l'occasion de profits supplémentaires pour certains. Profitant de l'atmosphère de crise créée par l'épizootie, certains grands groupes commerciaux ont fait monter les prix de détails au nom de prétendues difficultés d'approvisionnement – ce qui est une plaisanterie compte tenu des montagnes de viandes surgelées stockées en Europe aujourd'hui. C'est ainsi que les cinq grandes chaînes de supermarchés britanniques auraient augmenté le prix de leurs viandes de 30% en moyenne, sous prétexte qu'elles seraient contraintes d'importer leur

marchandise. Or, des associations d'éleveurs britanniques rapportent que les mêmes chaînes de supermarchés imposent une baisse de 50% des prix à la production depuis le début de l'épizootie. Inutile de faire le calcul: les surprofits ainsi empochés par les supermarchés sont énormes.

Bien des pays dans le monde, à commencer par la plupart des pays du Tiers-Monde, ont appris par la force des choses à vivre avec la fièvre aphteuse. Rien ne dit d'ailleurs qu'il soit possible de faire autrement, car l'une des caractéristiques de cette maladie est qu'elle affecte également certaines espèces d'animaux sauvages, qui peuvent servir de réservoir et recontaminer plus tard les animaux domestiques. Et peut-être le plus important serait-il, au lieu de prétendre éradiquer une maladie qui ne peut peut-être pas l'être, d'en contenir le développement, en usant de méthodes testées comme la vaccination et en limitant la concentration et les déplacements d'animaux qui sont autant de facteurs de contagion. Seulement, évidemment, cela supposerait une autre organisation de l'économie, dont le principal objectif ne soit pas comme aujourd'hui le profit et la concurrence pour la conquête des marchés.

François ROULEAU

## LES FABRICANTS DE FARINES ANIMALES ET LES LABOS MIEUX PAYÉS QUE LES ÉLEVEURS

Le ministre de l'Agriculture vient d'annoncer 1,4 milliard d'aides pour indemniser les éleveurs de bovins victimes de la mévente de viande. Cette aide est pour une fois plafonnée à 30 000 francs par exploitation, ce qui évite que les plus gros touchent le plus. Mais les engraisseurs de veaux pourront obtenir, eux, jusqu'à 100 000 francs. Et cette aide vient s'ajouter à plusieurs autres déjà décidées, et beaucoup moins « démocratiques ». On en serait en tout à 4,4 milliards de francs d'aides directes aux éleveurs.

Mais le coût des destructions des farines carnées douteuses et celui des tests de dépistage payés aux laboratoires qui les fournissent atteignent 7 milliards de francs, près du double!

En ce qui concerne les farines, l'Etat verse, selon FO-Consommateurs, 600 francs par tonne pour l'incinération, 1 600 à 1 800 francs pour le stockage, et à peu près autant pour traiter les déchets. Cela peut atteindre 4 000 francs par tonne en tout. On ignore combien il y a de tonnes à détruire, les évaluations allant de 350 000 à 700 000.

Dans l'hypothèse haute, 700 000 tonnes à 4 000 francs, cela fait 2,8 milliards de francs, deux fois la dernière subvention allouée aux éleveurs!

Mais en outre il y a la fraude. Le secrétaire de FO-consommation dénonce le système suivant: les farines, sorties des entrepôts, sont arrosées d'eau chlorée pour détruire les prions. Ces farines se comportent comme des buvards et doublent presque de poids. Et c'est ensuite qu'elles sont pesées et ainsi l'eau est subventionnée aux prix de la farine! Les industriels de

la filière farine se battent pour la subvention...

En toute justice les fabricants de farines auraient dû être condamnés pour empoisonnement des bovins et aussi pour crimes envers les personnes qui ont contracté la maladie de Kreutzfeld-Jacob. Ces trusts de l'agroalimentaire, responsables du désastre, non seulement n'ont même pas été mis en cause ni jugés (on attend un éventuel procès) mais ils ont été les premiers à être indemnisés pour leur « manque à gagner ».

Ils ont accumulé d'énormes

profits en inondant le marché de farines dangereuses, produites sur place ou importées, et maintenant ils continuent de faire fortune grâce aux subventions que leur verse l'Etat – c'est à dire les contribuables – pour les détruire.

Et ce scandale se fait grâce à la complicité – c'est le moins qu'on puisse dire – d'un ministre de l'Agriculture socialiste et de l'ensemble du gouvernement.

A. V.

Trusts pharmaceutiques

DES PROFITS INSOLENTS

Les groupes pharmaceutiques européens annoncent leurs résultats pour l'année 2000. Chez tous, c'est l'explosion des profits. GlaxoSmithKline empoche 58 milliards de francs (+13%), Roche 36,5 (+50%), Novartis 30,6 (+9%), AstraZeneca 29 (+15,6%), Pharmacia 13,3 (+33%), Aventis 7,58 (+63%), Sanofi-Synthelabo 6,5 (+58%).

Ces groupes, issus de rapprochements et de fusions tous azimuts au cours de ces dernières années, ont pu réaliser des «économies d'échelle», comme ils disent. Ils ont supprimé les «doublons», rationalisé à leur manière, restructuré, fermé des sites ce qui signifie surtout des emplois supprimés par dizaines de milliers et des conditions de travail aggravées pour ceux qui restent. Les résultats sont là, en milliards et

dizaines de milliards de profits.

Le secteur qui s'est révélé le plus rentable pour ces trusts est celui de la fabrication de médicaments, c'est là-dessus qu'ils se sont concentrés, laissant bien souvent tomber des activités moins rentables, mais pas forcément moins utiles, dans les secteurs vétérinaire ou agronomique.

Dans le secteur pharmaceutique proprement dit, ces trusts ont appliqué les mêmes recettes, réduisant les délais de mise sur le marché, se concentrant sur la commercialisation des produits innovants, quitte à laisser le plus gros de la recherche à des petites entreprises pilotes ou à des sous-traitants. Une des «têtes» d'Aventis, Pharma, le dit sans complexe : «L'innovation en soi ne fait pas beaucoup de différence. C'est la mise en oeuvre et l'introduction

de l'innovation sur le marché qui comptent.»

Et le marché pour lequel travaillent ces géants du profit, ce n'est pas celui de l'ensemble des femmes et des hommes qui peuplent la planète, mais celui du petit groupe des pays riches, dont

la population est en majorité solvable. C'est ainsi que 80% des médicaments antidouleurs, administrés notamment pour les cancers, sont consommés dans seulement dix pays.

Alors, les médias peuvent parler de la «santé» des groupes

pharmaceutiques. L'expression cache mal la réalité sinistre d'un monde où plus des trois quarts des hommes, du fait de leur pauvreté, n'ont aucun accès aux médicaments.

Vincent GELAS

L'industrie pharmaceutique contre les pays pauvres

Les trusts pharmaceutiques font feu de tout bois pour défendre leur monopole, face aux pays sous-développés. Ainsi, l'Association des industries pharmaceutiques a décidé d'attaquer l'Etat sud-africain. Elle conteste une nouvelle loi de Prétoria sur les médicaments permettant les importations de produits génériques, pour le traitement du sida notamment.

Pour l'Afrique du Sud, qui doit faire face à l'explosion de cette maladie qui touche désormais 10% de la population, soit 4,5 millions de personnes, il s'agit d'une question vitale et de santé publique car l'écrasante majorité de la population a d'autant moins les moyens de se payer les traitements néces-

saires que les tarifs pratiqués par les laboratoires occidentaux sont prohibitifs. A titre d'exemple, un an de traitement coûte entre 20 000 et 30 000 dollars - de six à dix mois de salaire - si l'on s'en tient aux prix pratiqués par les trusts alors qu'avec des médicaments génériques, fabriqués par l'Inde notamment, le coût du traitement retombe entre 350 et 600 dollars.

De même, pour traiter les méningites à cryptocoques, maladies que développent souvent les

personnes atteintes du sida et en phase terminale, le laboratoire Pfizer propose un médicament dont chaque comprimé est facturé 30 rands (un peu plus de 30 francs) à l'Etat sud-africain et 80 rands dans le secteur privé, alors qu'une usine sud-africaine peut fabriquer l'équivalent en générique pour 86 centimes.

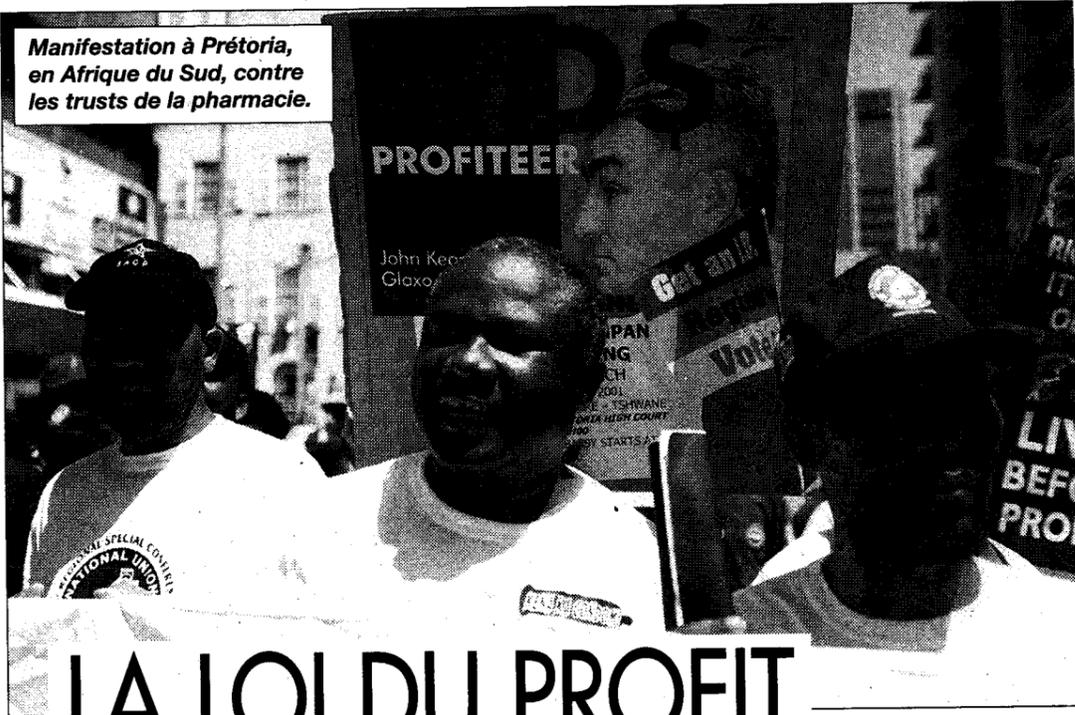
Le procès intenté par les trusts pharmaceutiques à l'Afrique du Sud, au nom de la protection de leurs licences, n'est pas un acte

isolé. Début février, les mêmes avaient obtenu que l'Etat américain engage des poursuites -et des mesures de rétorsion économique- contre le Brésil pour avoir autorisé la production nationale de médicaments génériques et bon marché; initiative qui a permis à l'Etat brésilien de faire de substantielles économies sur son budget santé tout en améliorant très sensiblement la protection de la population.

La rapacité des trusts pharmaceutiques est d'autant plus révol-

tante que ceux-ci, dans le même temps, annoncent des bénéfiques records et en très nette progression. Mais surtout, les populations des pays les plus démunis, elles, payent un très lourd tribut aux multinationales et aux lois du profit puisqu'on estime que 30 000 personnes y meurent chaque jour, faute de pouvoir avoir accès aux traitements pourtant existants contre les maladies infectieuses.

Roger MEYNIER



Manifestation à Prétoria, en Afrique du Sud, contre les trusts de la pharmacie.

LA LOI DU PROFIT CONTRE LE DROIT À LA SANTÉ

LES COMPTES, VERSION STRAUSS-KAHN

Dominique Strauss-Kahn a inauguré son retour dans l'arène politique en participant à l'émission de Christine Ockrent, dimanche 4 mars. L'ex-ministre des Finances s'est contenté de seize mois de pénitence dorée, après ses multiples mises en examen. Manifestement il piaffe de revenir sur le devant de la scène, en briguant le poste de député de Sarcelles, laissé vacant par la démission organisée de sa remplaçante. Comme quoi, il n'y a pas que Séguin qui pratique le «ôte toi de là que je m'y mette». Le goujat de la droite avait sa Roxane, il a son pendant dans la gauche plurielle. Strauss-Kahn, du haut de sa suffisance, a fait de même, avec sa Raymonde Le Texier, priée de lui faire de la place. Cela n'em-

pêche pas ces gens-là d'avoir plein la bouche de la parité hommes-femmes. Mais après tout, il s'agit là de leurs affaires de famille. Qu'ils s'en débrouillent!

Strauss-Kahn qui sait fort bien manier les chiffres, y compris quand il s'agit de ses affaires personnelles, a éludé une question concernant la rallonge que le gouvernement a acceptée pour faire face au financement plus lourd que prévu des 35 heures. Ces 10 à 15 milliards supplémentaires qui s'ajoutent aux 100 milliards déjà annoncés, devant être pris sur le budget de la Sécurité sociale, Strauss-Kahn a expliqué que, de toute façon, que ce soit la Sécurité qui soit mise à contribution ou un autre budget, l'argent sortait

des caisses de l'Etat, donc que cela ne changeait rien. Cela n'est pas totalement faux. Mais ce qu'on oublie de préciser Strauss-Kahn, c'est que quelle que soit l'origine de ces fonds, ils proviennent des contribuables; et ils aboutissent dans les coffres du patronat. Un détail?

Ce même patronat n'est pas le dernier à invoquer le prétexte du «trou de la Sécurité» pour faire campagne contre les dépenses sociales qu'il présente comme coûtant trop cher à la collectivité. Et pourtant il y est pour quelque chose. Et le gouvernement Jospin, que Strauss-Kahn connaît bien, l'est tout autant.

Il est temps que la population laborieuse demande des comptes à ces bonimenteurs.

J.-P.V.

**LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY**

**Notre dernière brochure:**  
**N° 89: Démocratie, démocratie parlementaire, démocratie communale.**  
**(Exposé du Cercle Léon Trotsky du 26 janvier 2001)**

Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

**Collège Georges-Brassens  
(Paris 19<sup>e</sup>)**

Trois semaines  
de grève  
contre les classes  
surchargées

## « COLLÈGES SATURÉS, COLLÈGES EN DANGER »

**Au collège Georges-Brassens de Paris 19<sup>e</sup>, nous avons repris les cours lundi 5 mars après trois semaines de grève commencée le 29 janvier.**

Si nous avons posé notre sac, c'est que nous n'en pouvions plus. Notre collège, ouvert en 1993, conçu pour 600 élèves, en accueille à peu près 800 actuellement, et si l'architecture est moderniste, elle n'est pas fonctionnelle du tout. L'exiguïté des locaux fait qu'à chaque interclasse, lorsque les classes du deuxième étage déversent leurs vingt-huit élèves, ce sont près de 500 élèves qui se bousculent dans un couloir long de quarante mètres et large de un mètre soixante-dix, soit l'équivalent de cinq élèves par mètre carré, pire que dans le métro. On peut toujours s'interroger doctement sur les causes de la violence à l'école, mais elle commence là.

De plus, le rectorat qui annonce chaque année, en janvier, les prévisions pour la rentrée suivante, prévoyait des effectifs en plus, et moins de moyens horaires pour faire travailler les élèves, dont la plupart sont en grande difficulté. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase: la grève a été massive, active pendant trois semaines, et les vacances scolaires n'ont pas diminué notre détermination puisque nous nous sommes remis en grève le 26 février, jour de la rentrée.

En nous adressant aux onze collèges du 19<sup>e</sup> arrondissement, nous avons vite pris conscience que les problèmes de sureffectifs touchaient tout l'arrondissement. La rénovation urbaine fait

pousser les logements résidentiels, les cités HLM, mais les équipements collectifs sont oubliés: il a fallu que les parents de nos élèves se battent pour les crèches, les maternelles, les écoles primaires... et maintenant que les enfants arrivent au collège, toujours rien n'a été prévu pour leur accueil. Ainsi, dans le 19<sup>e</sup>, la capacité d'accueil des collèges est inférieure aux effectifs: environ une centaine d'enfants en âge d'entrer en sixième ne trouveraient pas de place dans l'arrondissement à la rentrée 2001.

Les enseignants réclament 24 élèves par classe, 24 classes maximum pour notre collège et la création d'un collège dans le 19<sup>e</sup> pour la rentrée 2001. En faisant le tour des collèges, nous avons constaté que le rectorat jouait les collèges les uns contre les autres, en distillant quelques heures ici ou là à condition que l'on accepte les sureffectifs. Mais aucune mesure d'urgence

n'est prévue pour répondre à la situation critique de la prochaine rentrée alors qu'il faudrait rapidement prévoir l'ouverture d'une structure.

C'est au rectorat, c'est-à-dire à l'Etat, qu'il revient de créer les postes en professeurs, administratifs, personnel technique, nécessaires au fonctionnement d'un établissement, tandis que c'est au département, c'est-à-dire ici à la Ville de Paris, qu'il revient de créer les locaux. Evidemment, chacun se renvoie la balle, quand on s'adresse successivement aux uns et aux autres. Mais nous avons pu constater la complicité entre la mairie du 19<sup>e</sup>, dirigée par le Parti Socialiste, et le rectorat: les uns comme les autres accusaient les professeurs grévistes d'irresponsabilité. Mais eux n'ont rien à proposer!

Quant aux élus, auxquels nous avons demandé leur soutien, nous n'avons jamais reçu leur visite. Il fallut encore pour cela une réunion houleuse, mardi soir 27 février, qui ras-

sembla plus de 200 parents d'élèves au collège, dont 70 menaçaient de se rendre sur-le-champ à la mairie puisque personne n'était venu la représenter. Deux adjoints du maire socialiste se présentèrent le lendemain, à la réunion du mercredi 28 février à la mairie, où nous avons convié les parents à se rendre le plus nombreux possible. Ce jour-là, c'est encore plus d'une centaine de personnes qui étaient présentes en mairie.

Mais les deux adjoints n'étaient là que pour tenter de reprendre les affaires en mains et d'opposer les enseignants grévistes de Georges-Brassens, tant aux parents d'élèves qu'aux autres collèges du 19<sup>e</sup>. Les deux adjoints, à l'instar du rectorat, vitupéraient contre notre grève, reprenant les mêmes arguments. Cependant, ils admettaient que la construction d'un nouveau collège avait pris cinq ans de retard. Mais au lieu de recenser tous les locaux, ou les espaces possibles de l'arrondissement où pourrait être installée pour la

prochaine rentrée une structure d'urgence pour l'accueil des élèves, ils ne proposaient que de repeindre quatre salles d'un bâtiment annexe au collège qui abrite le lycée de la musique et de la danse.

C'est donc toujours la politique du déshabiller Pierre pour habiller Paul. L'inconsistance de cette mesure, à laquelle nous nous sommes résignés faute d'avoir pu entraîner, au bout de trois semaines, d'autres forces pour la revendication de la création d'un nouveau collège dès la rentrée, risque de nous opposer aux professeurs du lycée.

Nous ne désarmons pas car, d'une part, nous avons eu la promesse de ne pas voir nos effectifs continuer à augmenter, et d'autre part nous avons obtenu des heures pour faire fonctionner deux classes supplémentaires dans le collège à la rentrée prochaine, ce qui nous permettra de réduire un peu les effectifs par classe. Avec les parents d'élèves, qui les ont soutenus dans cette grève en occupant le collège une semaine, les enseignants de Georges-Brassens sont décidés à rester vigilants.



Manifestation le 6 février 2001.

## GARE AUX GORILLES... SOCIALISTES...

(...) Une vingtaine de parents et d'enseignants de Georges-Brassens avaient eu l'idée de se retrouver au Zénith, proche du collège, pour le meeting électoral du candidat socialiste à la mairie de Paris, jeudi 1<sup>er</sup> mars. Sans doute naïfs, ou trop confiants, nous espérions qu'une occasion se présenterait pour lui faire part de la situation accablante des collèges du 19<sup>e</sup>, le nôtre en particulier. Nous étions loin d'imaginer que le rassemblement organisé par un

dirigeant socialiste, qui se dit à l'écoute des préoccupations sociales de sa ville, nous ménagerait un accueil d'une incroyable brutalité.

Bien que démunis de toute banderole, tracts, ou matériel «subversif», nous fûmes immédiatement repérés et avertis que notre présence n'était pas souhaitée. La fouille opérée à l'entrée nous laissa pourtant passer, et pour cause, nous ne portions rien d'hostile. Mais ensuite, un groupe de membres du service

d'ordre socialiste nous fit barrage, et tandis qu'une discussion plutôt détendue s'engageait avec certains d'entre eux, un professeur était brusquement agrippé et repoussé sans ménagement vers les grilles d'enceinte par un sbire de forte carrure. Interloqué, il protestait, quelques collègues tentaient de s'interposer, bousculés à leur tour par d'imposants gabarits, contre qui aucune lutte n'était pourtant envisagée!

Le paroxysme de l'odieux, ou du grotesque, fut atteint par

une jeune terreur en blouson de cuir arborant une arme à décharge électrique qu'il appliquait à deux d'entre nous. Ecœurés, nous avons alors abandonné le site, non sans que de nombreux assistants, qui attendaient pour entrer, aient manifesté leur étonnement ou leur indignation. (...)

Est-ce ainsi que le PS veut faire passer le courant avec ses électeurs? (...)

(Extrait d'une lettre adressée à la presse par les professeurs en grève)

## Les LU à Paris

# LE RETOUR

Le 18 janvier dernier, les usines LU touchées par le plan de restructuration prévu par Riboud s'étaient retrouvées devant le siège social de Danone à Paris. Sans démentir ce que la presse avait révélé (3 000 licenciements dont 1 700 en France), le directeur de la communication avait laissé entendre qu'il y aura des suppressions de postes mais depuis, malgré les différentes manifestations, les débrayages et une pétition contre ce plan, la direction de Danone maintient ses projets.

Face à cette situation, à l'appel des syndicats, un nouveau rassemblement était prévu le jeudi 1er mars devant le siège social, rue de Téhéran, et ensuite au ministère de l'Emploi et de la Solidarité ainsi qu'à celui de l'Agriculture.

Nous sommes partis à trois cars de Château-Thierry pour rejoindre nos camarades de Jussy, de Vervins, de Charleville-Mézières, de Calais, de Cestas et d'Evry. En tout, nous étions un petit millier, nous avons bloqué le boulevard Haussmann mais nous n'avons pas pu nous approcher du siège de Danone. Tout le quartier était bloqué par les forces de police et c'est donc avec les slogans suivants que nous avons peaufiné l'image de Riboud : « Danone, Riboud, destructeurs d'emplois » ou bien « Danone, Riboud, voleurs ». Mais comme le jeune PDG à la tête du groupe, est particulièrement attentif à ce que les médias, et particulièrement la télévision, montrent de Danone et de sa propre personne, nous lui avons mitonné « Il est vraiment anti-social dans le journal de Claire Chazal ». Malgré la pluie, il y avait vraiment de l'ambiance pour une fois dans un quartier bourgeois de Paris. D'autant plus que, ne pouvant accéder au siège, nous avons, au gré de notre fantaisie, fait le tour des rues avoisinantes. Les forces de police nous suivaient à la trace et paraissaient décontenancées par ce parcours de manifestation improvisé sur le tas !

Seule une délégation a été admise à rencontrer des cadres du groupe, le PDG, quant à lui, ne recevant pas. La direction continue à répéter que les révé-

lations de la presse ne sont pas exactes mais qu'il y aura une restructuration avec des suppressions d'emplois. Tout cela ne pouvait qu'attiser notre rage et dans le quartier nous l'avons criée haut et fort : « C'est pas normal, c'est dégueulasse ». Oui, c'est dégueulasse qu'une poignée d'actionnaires puisse jeter des milliers de travailleurs à la rue comme on se débarrasse d'un emballage de paquet de gâteaux.

Mais la journée n'était pas finie, nous nous sommes dirigés vers les cars pour aller dans le quartier des ministères, rue de Varenne. Là encore, grande surprise pour les forces de police qui ne s'attendaient pas à ce qu'une partie d'entre nous décide d'y aller à pied ! Un grand parcours au cours duquel nous nous sommes adressés à

la population qui, à de nombreuses reprises, nous a montré sa sympathie et sa solidarité.

Les délégations reçues au ministère de l'Emploi et à celui de l'Agriculture ont demandé aux représentants du gouvernement de prendre leurs responsabilités en décidant d'interdire les licenciements dans les entreprises qui font des profits. Danone a fait plus de 5 milliards de profits pour l'année 2000 et en prévoit d'en encore plus juteux pour 2001. Il a été aussi demandé le rétablissement de l'autorisation administrative de licencier, autorisation qui avait été supprimée par Juppé et que Jospin s'était engagé à rétablir en 1997. Une promesse parmi tant d'autres qu'il n'a pas tenue.

Nous avons eu pour seule réponse l'assurance que le gouvernement sera vigilant. Mais vigilant sur quoi ? S'il est scandaleux qu'une entreprise comme Danone puisse licencier pour faire encore plus de profits, il est autant scandaleux que les représentants du gouvernement refusent de prendre position. Pourtant, le gouvernement a les moyens pour obliger Riboud à remballer ses projets de restructuration. Dans un premier temps, en supprimant toutes les aides publiques comme par exemple les 120 millions que Danone aurait perçus pour le passage aux 35 heures ou bien, par le biais du Conseil régional de l'Ile-de-France, de ne pas verser à Danone les dix millions de francs qui lui ont été votés pour la construction de son nouveau

centre technique sur le plateau de Saclay. Et s'il s'obstine, le gouvernement pourrait obliger Riboud à prendre sur une partie des profits pour financer 3 000 emplois.

Dans ce bras de fer avec Danone, nous ne devons compter que sur notre propre mobilisation et détermination. Au cours de la manifestation, les travailleurs de l'usine de Calais ont annoncé une manifestation locale le 6 mars, à laquelle ils invitaient ceux qui le souhaitent à participer. Et puis, samedi 10 mars, nous manifesterons une nouvelle fois contre Danone à Château-Thierry. Nos camarades de Jussy, de Charleville-Mézières, de Vervins et d'Evry y seront également et nous espérons la participation de la population que nous avons appelée par tracts et affiches.



Le 1er mars 2001, devant le siège de Danone

**Manuli**  
Chartres  
Eure-et-Loir

## COMMENT RIMENT SUBVENTIONS ET EXPLOITATION

**Manuli est une entreprise de sous-traitance automobile, fabriquant des tuyaux, entre autres pour les directions assistées et la climatisation. Elle emploie presque un millier de personnes, dont beaucoup en intérim.**

Elle a pris de l'ampleur en déménageant, il y a cinq ans, dans une nouvelle zone industrielle de Chartres, spécialement aménagée par la municipalité pour attirer ou retenir les entreprises. Manuli a donc quitté ses vieux locaux dans une zone industrielle plus ancienne et acquise pour un franc symbolique un terrain trois fois plus vaste ; cette

entreprise, leader européen dans le secteur de la climatisation et de la direction assistée, a bénéficié également de subventions de la ville, du Conseil régional et du Conseil général.

Avec l'accroissement des ventes dans l'automobile, l'usine s'est mise à tourner à plein rendement. En 2000, la direction a décidé de créer quatre équipes de six heures, tournant soit de jour (6 h-12 h puis 12 h-18 h), soit de nuit (18 h-24 h puis 0 h-6 h), un rythme épuisant pour les travailleurs de nuit, le plus souvent des intérimaires dont un bon nombre de femmes.

Début 2001, suite à la signature de l'accord sur les 35 heures, les 3x8 ont remplacé les 4x6, avec une équipe de nuit fixe et une autre tra-

vallant samedi-dimanche et toutes les trois semaines, vendredi-samedi-dimanche.

L'accord de RTT prévoyait explicitement un recours systématique aux heures supplémentaires et au VSD pendant six mois pour rattraper le retard dû à des commandes abondantes. La direction ne s'est pas fait faute de le rappeler par une note de service, dès la mi-janvier, sur le ton de « la survie de l'usine est menacée », exigeant des « volontaires » pour les heures supplémentaires. Depuis, les pressions se multiplient pour que les travailleurs de jour rallongent leur semaine « courte » en venant de nuit ou dans le week-end !

Tout le monde se plaint du rythme de travail, de l'aug-

mentation du nombre de machines à surveiller dans certains secteurs, par rapport à l'ancienne usine, des pressions permanentes et du manque d'organisation dans le travail. Pas question de prendre les congés auxquels on a droit : ce sera pour plus tard... Quant au salaire, il est au plancher : autour de 6 000 F sans les primes au bout de neuf ans !

Tout cela fait de Manuli un exemple type de l'entreprise très florissante, récupérant des subventions publiques, faisant du chantage à l'emploi auquel la municipalité de gauche chartraine a cédé sans qu'on la pousse, et surexploitant les travailleurs, en se référant bien sûr à l'accord sur les 35 heures.

Thomson Télévision - Angers

# LA GOUTTE D'EAU FAIT DÉBORDER LE VASE

**A Thomson Télévision Angers, voilà maintenant deux mois que la direction nous a informés de ce qu'elle nomme pudiquement « le projet 2004 ». En fait, il s'agit ni plus ni moins d'un plan de démantèlement de l'entreprise d'Angers qui verra 30% de ses effectifs se répartir dans des entreprises de « partenariat », en fait de sous-traitance.**

C'est dans ce contexte qu'à la réunion du Comité d'Entreprise du 21 février, nous avons appris que le montant de la prime dite d'intéressement, liée au résultat de l'année 2000, serait de 276 F net.

Alors que les organisations syndicales s'apprêtaient à négocier les augmentations générales annuelles deux jours après, l'annonce de cette prime ridicule est apparue aux yeux de l'ensemble du personnel comme une véritable provocation, alors que les bénéfices du groupe flambent : 2,5 milliards de francs en 2000, soit une hausse de 70% par rapport à 1999!

Pour la première fois depuis longtemps, l'indignation touchait d'autres catégories que les ouvriers OS et OP.

En quelques heures, ce mercredi 21 février, l'équipe de l'après-midi a totalement bloqué la production, l'ensemble des OS/OP étaient en grève. Nous demandions l'ouverture des négociations sans attendre le vendredi. La demande d'augmentation générale était chiffrée à 500 F net pour tous.

Surpris par l'ampleur du mouvement, les syndicats CGT et CFDT de l'entreprise appelaient l'ensemble des salariés à rejoindre le mouvement.

La direction se retranchant derrière l'annonce des négociations du vendredi 23 février et ne voulant rien savoir, l'équipe de nuit continuait le blocage de la production. Elle était relayée en cela par l'équipe du matin et aussi des techniciens et ingénieurs.

L'entreprise fonctionnant en « flux tiré » (plus tendu que tendu), le TAK (nouvelle télévision lancée à grand renfort de publicité) ne pouvant sortir à la date prévue, la direction acceptait finalement d'ouvrir les négociations, dès le jeudi.

Après nous avoir annoncé dans un premier temps qu'elle accordait 1,5% d'augmentation générale, la direction proposait 1,8% au 1<sup>er</sup> mars, avec un rattrapage pour janvier et février de deux fois 150 F brut. En ce qui concerne la prime d'intéressement, elle lâchait pour cette année 2 500 F net, en plus des

276 F, en garantissant une prime de 2 800 F pour 2002 et 2003.

Enfin, le vendredi 23, jour initialement prévu de la négociation avec les syndicats, la direction ayant hâte de nous voir reprendre le boulot accordait le paiement à 100% des deux jours et demi de grève. Devant ce résultat, l'ensemble du personnel en grève (l'équipe du matin attendant celle de l'après-midi) décidait de la reprise du travail à 14h.

Après deux jours et demi de conflit, le sentiment de tous est que c'est bien une victoire que nous venons d'enregistrer contre cette direction qui n'a pas pour habitude de céder facilement. Beaucoup estiment qu'avoir relevé la tête sur la question des salaires nous prépare à réagir au projet de démantèlement que la direction nous concocte.

En deux jours et demi de grève, le climat de division qu'avait créé la direction les mois précédents, avec la mise en place des « superviseurs » et de « l'emploi-compétence », en prend un rude coup. Dans cette grève, beaucoup ont compris que, en s'y mettant tous (beaucoup faisaient grève pour la première fois), nous pouvons river son clou à la direction.

Correspondant LO



La Redoute - Wattrelos - Nord

# DES SANCTIONS RÉVOLTANTES

**La Redoute, entreprise de vente par correspondance, ne cesse de faire des promotions, des cadeaux, pour appâter de nouveaux clients. Mais nous les salariés, nous avons désormais intérêt à nous méfier quand nous commandons car nous pouvons être considérés par la direction comme des voleurs... même si nous avons payé les articles !**

En effet environ 150 salariés ont commandé depuis le mois d'août des articles proposés à des prix promotionnels. Par exemple, il y avait des épilateurs ou des grille-pain pour environ 30 F. Le circuit de commande était tout à fait habituel. Aucun topage informatique n'a bloqué ces opérations, ce qui arrive quand la direction décide que les promotions ne sont pas autorisées pour les salariés.

Or, il y a un mois la direction a fait faire une enquête pour déterminer le nombre de salariés qui auraient commandé ces articles à prix cadeaux, soi-disant réservés aux clients espagnols. Déjà c'est absurde, puisque pour l'Espagne les publicités sont écrites en Espagnol et les prix calculés en pesetas. Or, c'est bien à partir de publicités et de prix français que les salariés ont commandé ! Mais la direction qui a apparemment envie de « dégraisser » à bon compte a réuni ses chefs de service, leur a fourni la liste de leur personnel qui avait passé ces commandes et leur a donné carte blanche pour sanctionner.

Ainsi pour les mêmes faits, huit personnes ont été placées en mise en pied conservatoire avec reconduite à la porte comme des grands

voleurs, d'autres ont eu de simples avertissements et d'autres encore n'ont rien eu.

La nouvelle a vite fait le tour de l'entreprise et un débrayage spontané d'une soixantaine de personnes a eu lieu dans un secteur où quatre salariés étaient impliqués. Les grévistes sont partis en cortège et ont rejoint l'autre secteur le plus touché (trois mises à pied), le bâtiment des transports, où se trouve la SOGEP, société de transport, filiale comme la Redoute du groupe Redcats. Nous sommes montés à une centaine voir le « directeur des ressources humaines » qui n'a rien voulu entendre.

L'ensemble des grévistes... Ainsi que la plupart des syndicats ont alors décidé d'organiser un débrayage le lundi 5 mars.

Entre-temps, la direction, pour faire pression sur les salariés, a fait paraître une note mensongère qui laisse entendre que les huit salariés mis à pied faisaient partie d'un réseau organisé pour revendre ces articles. Or les sanctionnés ont acheté entre quatre et six objets et au maximum douze !

De plus le grille-pain incriminé, payé dans les 30 F par nos camarades, comme il était en sur-stock, a été vendu 20 F aux aubaines (les magasins où sont revendus à bas prix les articles Redoute qui restent en stock) et une partie a même été envoyée à la benne.

Lundi 5 mars, malgré toutes les pressions de la direction, c'est à plus de 200 que nous avons débrayé pour demander la réintégration de nos camarades. Ce n'est pas fini : les entretiens devaient avoir lieu les 7 et 8 mars et nous restions mobilisés en attendant le résultat !

Correspondant LO

Mauriac - Cantal

# NON À LA FERMETURE DE LA MATERNITÉ !

A Mauriac, sous-préfecture du Cantal, l'ARH, l'Agence Régionale Hospitalière, a décidé de fermer la maternité sous prétexte qu'il n'y a que 300 accouchements par an. Donc, au nom de la rentabilité, on s'apprête à supprimer un service public. Il faudrait alors aux futures mamans faire près de deux heures de trajet, en pleine

montagne, pour trouver un autre établissement à Aurillac !

La population a réagi vigoureusement : grève quasi totale du personnel hospitalier ; des réunions d'information du public par un comité de soutien avec plus de 600 personnes. Une manifestation a réuni plus de mille personnes fin février pour réclamer le maintien de cette

maternité.

Devant cette forte mobilisation, l'ARH a repoussé la décision définitive de quelques mois pour, selon la formule consacrée, « réétudier le dossier ».

Même dans une petite ville du fond de l'Auvergne, on peut se défendre, se mobiliser et ne pas laisser l'Etat faire n'importe quoi.

Paris  
Gare de Lyon

## LES PORTEURS FONT GRÈVE

Depuis le 23 février, à la Gare de Lyon à Paris, les porteurs d'EFFIA sont en grève pour réclamer de meilleures conditions de travail, de salaire et d'embauche. EFFIA est une société créée de toutes pièces par les dirigeants de la SNCF, pour sous-traiter des tâches qui sont du ressort du personnel cheminot... (aide aux handicapés, accueil, présence sur les quais en période de pointe, et bagages etc). Cela afin de faire des économies dans le domaine du personnel. Notamment la direction recourt à l'embauche en CDD renouvelables et renouvelés, en fonction de ses besoins. En Gare de Lyon, leur local n'est qu'un réduit sombre, sans fenêtre et sans sanitaires.

Preuve s'il en est qu'ils travaillent bien pour la SNCF, c'est que depuis qu'ils font grève, des «caddies-boys» d'un nouveau type ont fait leur apparition pour prendre des «parts du marché». On voit qu'ils ne sont pas du métier. Ils n'utilisent ni tracteur, ni chariot à bagages, ni diable. Ils font tout au caddie... Et ils peinent... ils peinent... Un agent de la sécurité a voulu sans doute avoir le cœur net sur ces porteurs qui travaillaient au noir, et l'un d'eux, en sortant sa carte rouge, a dû avouer qu'il était un cadre... SNCF. Il paraît même que Pepy en personne, (n°2 de la SNCF) serait venu un week-end entre deux rendez-vous porter sa part de valises. Au service du «client» mais pas plus que ça, ils détournent des trains pour les faire arriver sur les voies proches du parking des cars, ce qui leur économise un certain travail, mais oblige les mamies à traverser toute la gare dans la cohue, avec leurs valises, pour rejoindre la station des taxis.

Ce n'est pas tant le service rendu aux usagers qui préoccupe la SNCF, que la hargne et le mépris contre des travailleurs qu'elle voudrait bien confiner dans les petits boulots précaires et mal payés.

# Accidents du travail en hausse GRÂCE AUX PATRONS ET AUX MINISTRES

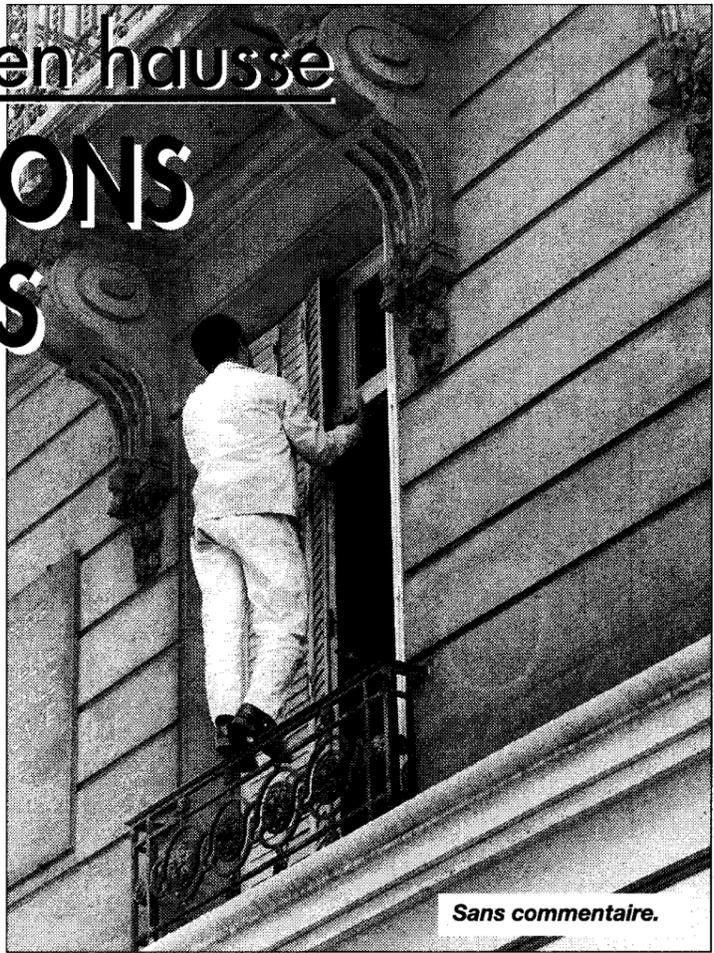
La Caisse nationale d'assurance maladie vient de communiquer les chiffres des accidents du travail recensés en 1999 : 701 175, soit une hausse de 3,24%. La CNAM lie cette augmentation à la croissance de l'emploi. Comme si on pouvait se satisfaire d'une explication statistique, car c'est admettre qu'il y aurait un nombre incompressible d'accidents, proportionnel au nombre de travailleurs.

Il s'agit des accidents du travail déclarés comme tels à la Sécurité sociale. Or, on sait que les patrons et la maîtrise dans les usines font pression pour réduire le plus possible leur nombre afin d'éviter d'être pénalisés sur les cotisations exigées par la Sécurité sociale. Ils refusent, par exemple, de délivrer les imprimés de déclaration, proposent toutes sortes d'arrangements qui font baisser les chiffres... mais pas les accidents.

Cette hausse du nombre des accidents du travail correspond

à des conditions de travail qui empirent et à une augmentation de l'exploitation dans les entreprises. La ministre du Travail, Elisabeth Guigou, le reconnaît elle-même, lorsqu'elle déclare devant le Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels : «*Nous devons éviter que se multiplie le «travail en miettes», la précarisation, les horaires difficilement compatibles avec la vie hors travail ou l'intensification du travail.*» Précarité, flexibilité, cadences, voilà effectivement les causes, et les patrons en sont les responsables.

Mais que fait le gouvernement, pour que cela change? Les médecins du travail se plaignent d'être trop peu nombreux : 6300, pour 14 millions de salariés du privé! Un accord signé le 13 décembre par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC montre ce qu'il en est. En effet, cet accord prévoit des visites médicales tous les deux ans, et non plus tous les ans, pour les salariés non soumis à des risques spécifiques!



Sans commentaire.

Un autre exemple montre dans quel sens agit le gouvernement. Un décret du 1<sup>er</sup> février demande aux médecins du travail d'établir des fiches de «non-contre-indication médicale» à l'exposition à certains produits cancérigènes ou toxiques. Une non-contre-indication, cela ressemble fort à une autorisation, et le syndicat des

médecins du travail a bien raison d'appeler au boycott de cette mesure.

Les patrons exploitent davantage des travailleurs précarisés, les ministres leur facilitent la tâche, et ces gens-là s'étonnent que les accidents du travail soient encore plus nombreux?

Vincent GELAS

## L'accord de préretraite dans la métallurgie

# CE N'EST PAS DU CHÔMAGE MAIS...

L'UIMM (le syndicat du patronat des mines et de la métallurgie) et les confédérations syndicales viennent de signer un accord qui étend à 400 entreprises un système qui existe déjà chez Renault et Peugeot et que les travailleurs de l'automobile connaissent sous le nom de Casa. Cette «Cessation d'activité des salariés âgés» permet aux travailleurs de plus de 55 ans de partir en préretraite.

Evidemment, à 55 ans dans l'industrie, et plus encore quand on a travaillé toute sa vie sur chaîne, en fonderie, etc., on est usé physiquement et l'on ne peut aspirer qu'à souffler. Mais on se retrouve le souffle un peu court... quand, avec la Casa, on ne conserve que l'équivalent de

son salaire antérieur amputé d'environ un tiers.

L'Etat (en l'occurrence, le gouvernement) qui a béni cet accord et qui se charge d'une partie des dépenses à la place du patronat, rend à ce dernier un fief service sur un autre plan encore. En effet, il permet aux entreprises de la métallurgie et des mines de se débarrasser de vieux travailleurs usés à la tâche, ce que le patronat réclamait à cor et à cri depuis des années. Or, ces départs en préretraite (les signataires de l'accord estiment qu'ils seraient 30 000), les patrons vont les remplacer (et encore, pas tous) par des jeunes, plus productifs mais avec un salaire inférieur à celui que touchaient les préretraités.

C'est donc le patronat qui gagne le plus à cet accord, et de loin, car il y gagne sur tous les

## C'est à nous qu'ils font la guerre

La délégation générale pour l'armement, donc l'État, a, selon les propres chiffres du ministère de la Défense, passé un record de commandes en 2000 aux industriels français : 89,9 milliards de francs de commandes contre 55,1 milliards versés aux mêmes industriels en 2000 au titre des commandes de 1999. A cela s'ajoutent trois nouveaux milliards que l'État vient de verser pour le Rafale de Dassault, dont on apprend du même coup qu'il coûtera 30 % de plus que prévu... en attendant la prochaine réévaluation de son coût et la rallonge correspondante.

Pas étonnant que Dassault

n'ait jamais réalisé autant de bénéfices!

Pas étonnant non plus, après cela, que le gouvernement prétende ne plus avoir d'argent pour les services publics ni pour embaucher et payer convenablement les centaines de milliers de précaires et vacataires qui travaillent dans les hôpitaux publics, à l'Éducation nationale, dans les transports publics, à La Poste...

En fait, l'argent, l'État en a. Mais le gouvernement préfère le donner au patronat plutôt que de s'en servir pour améliorer la vie de la population.

P.L.

tableaux : humain (si l'on ose dire, s'agissant du patronat) et financier.

Le gouvernement, lui, y trouve aussi son compte. Car ces travailleurs âgés, dont le patronat se débarrasse avant l'âge de la retraite, n'apparaissent pas dans les chiffres du chômage (et chacun sait que le gouvernement est devenu un expert, pourtant la concurrence est rude avec ses prédécesseurs

de droite, dans l'art «d'arranger» les statistiques du chômage). Mais même camouflés en départs en préretraite par les efforts conjugués du patronat, du gouvernement et des directions des confédérations syndicales, ces 30 000 travailleurs dont le patronat se déleste vont voir leurs revenus diminuer d'à peu près autant que s'ils avaient été licenciés.

P.L.

## Afghanistan

# LES BOUDDHAS MIEUX DÉFENDUS QUE LES FEMMES

Les Talibans, les fondamentalistes musulmans qui dirigent l'Afghanistan, ont entrepris de détruire toutes les statues du pays, dont deux statues monumentales de Bouddha sculptées dans une falaise. La raison invoquée est l'interdiction, par l'Islam, de toute représentation humaine.

Le bouddhisme a disparu d'Afghanistan il y a près d'un millénaire, et cela fait des années, depuis qu'ils sont au pouvoir, que les Talibans s'accommodaient de ces statues. Mais il s'agit d'un geste politique par lequel les Talibans revendiquent et affichent fièrement leur obscurantisme.

Aussitôt, et à juste titre, ce que les journalistes nomment la « communauté internationale » s'est émue. Les statues en question n'appartiennent pas aux Talibans, mais font partie

du patrimoine mondial de l'Humanité. Les Etats-Unis ont proposé de les acheter et de les acheminer chez eux. L'Unesco a dépêché un ambassadeur pour empêcher le massacre, apparemment sans succès.

Essayer de sauver ces œuvres d'art, c'est bien, mais c'est tout de même l'occasion de constater que la « communauté internationale » n'en a pas fait autant pour tenter de sauver des millions de femmes tout aussi victimes de l'obscurantisme religieux des Talibans. Certes, le sort terrible fait aux femmes, que les dictateurs de Kaboul traitent comme des esclaves, est assez souvent dénoncé dans les médias occidentaux. On voit parfois des images des femmes littéralement enfermées dans des linceuls lorsqu'elles vont dehors, ce qu'elles ont rarement le droit de faire. Mais

cela ne va pas plus loin. Quant au peuple afghan dans son ensemble, hommes inclus, il est lui aussi bien entendu victime de l'oppression, et de cela on parle beaucoup moins.

Il faut tout de même rappeler que le régime des Talibans a été mis en place grâce au soutien des USA et du Pakistan, le pays limitrophe. Les armes modernes, chars, missiles, etc. ne sont pas tombées du ciel comme des versets du Coran. Sans le soutien américain, direct et indirect, les Talibans ne seraient sans doute jamais parvenus au pouvoir.

Il faut également rappeler la terrible guerre qu'a menée l'URSS, quand elle existait encore, dans ce pays, au nom de la lutte contre les forces religieuses. Ce fut massacre sur massacre, préfigurant la guerre de Tchétchénie d'aujourd'hui. Et le résultat de cette politique foulant au pied

## Un obscurantisme religieux très partagé

Détruire les idoles ? Le christianisme l'a fait bien avant les Talibans. Probablement 99 % des statues de l'Antiquité grecque ont été détruites lorsque le christianisme est devenu religion d'Etat de l'Empire romain aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Les œuvres qui restent aujourd'hui sont celles qui avaient disparu, puis ont été retrouvées par hasard, comme la Vénus de Milo et bien d'autres. Ou bien ce sont des copies romaines, qui, elles, ont été mieux préservées. Un des plus grands statuaires grec de ce temps, Lysippe, aurait fabriqué dans sa vie 1 500 statues de bronze : il n'en reste aucune. Le bronze a été fondu. Temps barbares dira-t-on.

Plus près de nous, au moment de la Renaissance, les conquistadores espagnols ont détruit toutes les « idoles » aztèques, incas, ou autres qui leur tombaient sous la main. Et bien entendu lorsqu'elles étaient en or, elles furent fon-

dues. Il est vrai que c'était il y a cinq siècles.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, lors de la grande vague de colonisation, des missionnaires chrétiens faisaient, en Océanie par exemple, des bûchers avec les « idoles », les masques, etc. des populations animistes ou païennes qu'ils entreprenaient de convertir. Ils en ont conservé quelques-uns, à titre d'échantillon, pour montrer ce qu'était « l'art des sauvages ». Aujourd'hui, on se les arrache pour tenter de peupler les musées, comme celui des Arts premiers à Paris.

Et à notre époque, on voit des rabbins en Israël, s'opposer à des fouilles archéologiques, au motif qu'elles auraient lieu dans des lieux sacrés mentionnés dans la Bible.

Comme on voit, les Talibans ne sont que les héritiers d'une solide tradition obscurantiste.

A.V.

les populations a été... le renforcement des religieux.

Le régime des Talibans est le produit de tout cet enchaînement. Et s'il se maintient aujourd'hui, c'est d'abord

parce que cela convient à l'impérialisme américain, même si celui-ci est parfois gêné par les initiatives de son protégé.

André VICTOR

## Grande-Bretagne

# LA FATALITÉ N'EST PAS SEULE EN CAUSE

L'accident de chemin de fer qui a fait dix morts près de Selby, dans le nord-est de la Grande-Bretagne, le 28 février, était-il réellement dû à une coïncidence imparable de facteurs totalement imprévisibles ? C'est ce qu'ont immédiatement prétendu aussi bien les compagnies de chemins de fer privées en cause que le gouvernement. Même la Direction de l'hygiène et de la sécurité, organisme étatique qui d'ordinaire met des mois, et parfois des années pour se prononcer sur le moindre accident, n'a mis que quelques jours pour prendre la même position.

Sans doute y a-t-il eu des éléments imprévisibles dans cet accident. Quelle était en effet la probabilité pour qu'un véhicule dévalant de l'autoroute M62 qui enjambe la ligne de chemin de fer à cet endroit, s'immobilise sur la voie une ou

deux minutes avant le passage d'un express à 6 h 15 du matin ce jour-là, provoquant ainsi un déraillement ? Et ensuite qu'un train de fret circulant sur la voie opposée vienne percuter les voitures renversées de l'express parce qu'il était 20 minutes en avance sur son horaire ? Sans doute cette probabilité était-elle très faible.

Mais cela veut-il dire pour autant que personne n'est responsable ? D'après les normes de sécurité en vigueur, le parapet de l'autoroute protégeant la voie de chemin de fer aurait dû être deux fois plus long. C'était un fait connu des autorités, d'autant qu'au cours des trois dernières années on a recensé 29 cas où des véhicules sont sortis de l'autoroute par accident au même endroit et ont dévalé la même pente. Mais la Highway Authority, l'organisme d'Etat qui supervise les

entreprises privées titulaires des contrats de maintenance, n'a pas jugé bon d'intervenir.

Et que dire de la protection de la voie elle-même, qui était complètement inexistante ? Rien ne s'opposait à ce que le véhicule fou arrive sur la voie – ni fossé ni grillage.

Et puis peut-être le déraillement n'aurait-il pas pu être évité cette fois-ci parce que l'express n'aurait de toute façon pas eu le temps de freiner. Il n'empêche que, même s'il avait eu le temps, il ne l'aurait pas fait. Le conducteur n'avait aucune visibilité à cet endroit et la ligne n'était protégée par aucun coupe-circuit relié à son alimentation électrique et au système de freinage du train. De nos jours, de tels dispositifs sont pourtant communs sur les lignes à grande vitesse (les trains circulent à 200km/h sur cette ligne) pour protéger les endroits vulnérables de ce type précisément. Mais GNER et Railtrack, qui sont respectivement les compagnies utilisatrices et propriétaires de la ligne, n'ont jamais jugé bon d'installer de tels dispositifs, jugés trop onéreux.

Mais pour les usagers et les cheminots britanniques, c'est la

mort des dix victimes – dix de plus – de ce nouvel accident, dont quatre cheminots, qui constitue un prix intolérable à payer pour l'avidité au gain des requins du rail et la complaisance de leurs représentants au gouvernement.

F.R.

## Dix morts de plus dans les chemins de fer

